COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

N°28 - 7 FFR

22 JUIN 1989

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lenine)

COMITE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE (POUR LA RECONSTRUCTION DE LA IVe INTERNATIONALE)

EDITORIAL

ASSEMBLÉE EUROPÉENNE... ASSEMBLÉE BIDON

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, il y aurait eu, aux élections européennes du 18 juin, 51,11 % des électeurs qui n'auraient pas participé au vote et 52,54 % qui ne se seraient pas exprimés. En 1984 le pourcentage de ceux qui n'avaient pas voté était 42,27 %. La grande masse des électeurs se rend compte que "l'Assemblée européenne" est une assemblée pour la "frime", une assemblée "bidon". Elle se rend compte que le seul organisme de décision de la Communauté européenne c'est le Conseil des ministres qui est composé des représentants d'Etats membres de la CEE (c'est-à-dire des gouvernements). La présidence du Conseil est assuré pour six mois, par rotation, par les chefs des Etats membres de la CEE (à partir du 1er juillet et jusqu'au 31 décembre ce sera le tour de François Mitterrand). En pratique, toutes les décisions importantes sont prises à l'unanimité de ce Conseil des ministres. C'est dire que chaque Etat (gouvernement) de la CEE a le droit de veto.

La Commission européenne qui siège à Bruxelles et dont le président est actuellement Jacques Delors, a, elle, un rôle important. Elle prépare les projets soumis au Conseil des ministres et applique les décisions qu'il prend. Cependant, il ne faut pas oublier que les 17 membres de la Commission sont nommés d'un "commun accord" par les gouvernements, pour un mandat de 4 ans renouvelables. C'est dire également que même la Commission est désignée par les gouvernements des pays de la CEE et leur est subordonnée.

"L'Assemblée européenne" est, elle, associée à certaines procédures : "procédure de coopération" qui s'applique au marché intérieur, à la politique sociale, à la cohésion économique et sociale, à la recherche et au développement technologique ; "procédure de consultation", dans la pratique le Conseil consulte le "Parlement" sur la plupart des propositions législatives de la Commission ; "procédure de concertation" qui est engagée pour les actes communautaires ayant des implications financières importantes lorsque le Conseil à l'intention de s'écarter de l'avis du Parlement. Dans tous les cas, le Conseil des ministres décide finalement soit à la majorité qualifiée, soit à l'unanimité. C'est seulement sur une petite partie du budget que le "Parlement" dispose d'un tout petit peu de pouvoir. Depuis 1975, après que la CEE se soit dotée de ressources budgétaires propres, il partage avec le Conseil les pouvoirs budgétaires dans les limites suivantes : il a le dernier mot sur les dépenses non obligatoires (sic).

L'EUROPE DES CAPITALISMES ET DES ÉTATS BOURGEOIS NATIONAUX

Les discours sur "l'Europe unie" ne passent pas. La Communauté Economique Européenne est une des conséquences de la division de l'Europe et de l'Allemagne en deux, au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Pour bloquer les processus révolutionnaires, l'impérialisme américain et la bureaucratie du Kremlin se sont alors partagés l'Europe et l'Allemagne en zones d'influence. A l'est le capital a été exproprié. A l'ouest le mode de production capitaliste a été sauvegardé et reconstruit. A l'origine le capitalisme américain a pesé de tout son poids pour imposer aux différents capitalismes européens la constitution d'une vaste zone de libre circulation des marchandises et des capitaux, d'un vaste marché aux dimensions de la production de masse. Il estimait que cela était nécessaire à la survie du capitalisme dans cette partie de l'Europe, où chaque capitalisme étouffe dans les limites étroites de ses frontières nationales. Bien entendu, il espérait que les marchandises et les capitaux américains pénétreraient porfondément ce vaste marché.

Le développement de la CEE et du marché comun européen a été différent. Le capitalisme ouest allemand y a occupé rapidement la première place. C'est pourlui une condition pour rayonner sur le marché mondial et occuper la place qui est la sienne dans les échanges mondiaux et la division internationale du travail. La place qu'occupait, dans le marché commun les autres puissances capitalistes membres de la CEE condition-

nent également celles qu'elles ont sur le marché mondial et dans la division internationale du trvail. Mais il n'y a pas fusion des différents capitalismes d'Europe ; il n'y a pas de "capitalisme européen" ; pas plus qu'il n'y a d'Etat européen. La coopération à l'intérieur de la CEE est conflictuelle. Chaque capitalisme a d'autant plus besoin de "son" Etat national pour le soutenir qu'il s'agit pour chaque capitalisme de se défendre et de se renforcer, si possible, au moins en partie aux dépens des autres. La CEE va de crise en crise. Loin de promouvoir un capitalisme européen, la CEE et le marché commun sont des lieux d'affrontement. Jusqu'au jour où une crise économique majeure la disloquera.

Loin de surmonter les contradictions qui, en Europe, résultent de l'histoire des développements capitalistes et notamment de l'étroitesse des frontières nationales, la CEE contribue à ce qu'elles perdurent jusqu'à ce qu'elles explosent. Par contre, la CEE, surtout dans la perspective de "l'acte unique" qui doit entrer en application en janvier 1993 se propose d'organiser le combat commun des différents capitalismes, de leurs Etats et gouvernements nationaux contre les conquêtes et acquis de la population laborieuse. Rien d'étonnant donc que les grandes masses n'aient pas participé à l'élection de l'Assemblée Européenne. Ce n'est pas un phénomène purement français. A des degrés divers, la non-participation a été massive dans la plupart des pays de la CEE. Les grandes masses sentent que le "Parlement européen" est un parlement bidon, que le pouvoir reste entre les mains des gouvernements bourgeois nationaux.

POUR LES ÉTATS UNIS SOCIALISTES D'EUROPE

Une "Europe unie", comme une Allemagne réunifiée, exigent au préalable que les bureaucraties parasitaires soient chassées du pouvoir en Europe de l'est et balayées, que les bourgeoisies soient chassées du pouvoir en Europe de l'ouest et expropriées : c'est-à-dire qu'à l'est comme à l'ouest les prolétariats prennent le pouvoir. Alors pourront se constituer les Etats Unis Socialistes d'Europe et être établie, à l'échelle de l'Europe, une économie planifiée, organisant la production en fonction des immenses besoins des masses, sous le contrôle des travailleurs. Pour réaliser les Etats Unis Socialistes d'Europe, il faut que chaque prolétariat porte au pouvoir dans chaque pays un Gouvernement Ouvrier et Paysan.

SIGNIFICATION POUR LA FRANCE DES RÉSULTATS ÉLECTORAUX

Mais en France, les résultats des élections à l'Assemblée Européenne témoignent aussi des relations politiques qui existent dans ce pays. Selon la presse, Giscard d'Estaing et la liste UDF-RPR seraient les "vainqueurs" de ces élections. Or, si on ramène les pourcentages des voix obtenues au nombre des inscrits, on obtient le tableau suivant :

INSCRITS : 38 155 516
EXPRIMES : 18 112 155 (47,46 %)

	Voix	% des inscrits
UDF-RPR (Giscard d'Estaing)	5 228 147	13,56
PS (Fabius)	4 276 533	11,09
F.N. (Le Pen)	2 125 077	05,51
Verts (Waechter)	1 919 796	04,97
Centre (Veil)	1 524 631	03,94
PC (Herzog)	1 399 196	03,27
Chasse (Goustat)	749 524	01,94
LO (Laguiller)	258 350	00,66
Prot. Animaux (Alessandri)	188 334	00,48
Alliance (Joyeux)	136 161	00,34
MPPT (Gauquelin)	109 465	00,28
Rénovateur (Llabies)	74 383	00,19

Même, et y ajoutant les voix et les pourcentages que la liste "centriste" a obtenu en 1989, la liste RPR-UDF n'obtient pas, et de loin, les résultats qu'elle avait obtenus en 1984 lorsqu'il n'y avait pas de liste centriste. La liste "centriste" est un échec. Y compris la liste de Le Pen perd considérablement en voix et en pourcentage par rapport à 1984. Au total les partis bourgeois restent dispersés. Ils ne rassemblent pas leur électorat habituel. La liste Waechter prend sans doute un certain pourcentage de voix au PS. Elle n'en est pas moins une liste de nature bourgeoise et réactionnaire et elle aggrave la dispersion de l'électorat bourgeois.

Cette fois ce sont le PS et le PCF qui supportent le plus durement les conséquences de la désaffection électorale. L'électorat ouvrier a déserté dans sa plus grande partie les urnes. Les travailleurs ont exprimé ainsi leur rejet du gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson, de sa politique et de la politique de soutien de fait de ce gouvernement, que pratique le PCF. Or, il faut se rappeler : il y a un peu plus d'un an ce sont les masses populaires qui avaient voté massivement pour Mitterrand au 2e tour des élections présidentielles pour battre Chirac alors candidat unique des partis bourgeois. Aux élections à l'Assemblée Nationale qui suivirent, déjà les abstentions avaient été nombreuses. Néanmoins le vote de l'électorat ouvrier avait permis, en dépit et contre toutes less manœuvres de Mitterrand et de son état-major, que soit élue une majorité de députés du PS et du PCF à l'Assemblée Nationale.

OUVRIR UNE PERSPECTIVE GOUVERNEMENTALE AU PROLÉTARIAT

Ces élections illustrent aussi un aspect majeur de la situation politique française : rejetant le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson, le prolétariat ne voit pas s'ouvrir pour autant une perspective politique propre. C'est aussi ce que signifie l'abstention massive de la population laborieuse. Force est de constater les résultats lamentables que des listes comme celles de LO et du MPPT obtiennent, ainsi que ceux de la liste des "rénovateurs". Pour ces derniers, c'est normal : leur programme et la politique qu'ils proposent ne sont rien d'autre qu'une variante de celle de "l'Union de la gauche", assaisonnée de "modernisme". Pour LO, il s'agit d'une secte au langage populiste, le tout au nom, prétenduement, du "trotskysme". Ce n'est donc qu'une confirmation.

Quant au MPPT, c'est un nouveau constat de faillite d'une politique qui a fait dévier le PCI de la lutte pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en France, au nom de la lutte pour la "démocratie" et au compte d'une combinaison de sommet avec des combinards syndicaux de l'appareil FO. Cinq ans après sa première prestation électorale, le MPPT obtient : 109 465 voix, soit 0,28 % des inscrits, alors qu'en 1984 il obtenait 182 318 voix et 0,50 % des inscrits. La question est de savoir pour qui va sonner le glas : le MPPT seul ou pour le MPPT et le PCI ? Le MPPT, tout autant que LO, discrédite le trotskysme et il contribue à enfermer la classe ouvrière dans une impasse politique.

La classe ouvrière ne pourra s'ouvrir sa propre voie que de façon classique : par une politique exigeant des dirigeants des grandes organisations ouvrières, syndicats et partis, qu'ils rompent avec la bourgeoisie, qu'ils réalisent le Front Unique ; et puisqu'il y a une majorité de députés du PS et du PCF à l'Assemblée Nationale, lesquels ont été élus par la population laborieuse, il faut s'appuyer sur cette donnée pour formuler un mot d'ordre gouvernemental : décidez que, majoritaires à l'Assemblée Nationale, vous constituez un gouvernement sans ministres représentants des organisations et partis bourgeois. Un tel mot d'ordre serait un puissant levier pour la mobilisation des masses, pour une manifestation à un million et plus à l'Assemblée Nationale. C'est dans et par ce combat que pourra se construire en France le Parti Ouvrier Révolutionniare dont la classe ouvrière a besoin. Cette orientation est l'orientation qui conduit vers la constitution en France d'un Gouvernement Ouvrier et Paysan, gouvernement qui établira le pouvoir ouvrier, expropriera le capital et engagera l'action pour les Etats-Unis Socialistes d'Europe.

LA GREVE DES ROULANTS SNCF BANLIEUE

Le dimanche 21 mai, à 15 H 45, en gare de Vaires sur la ligne Paris-Meaux, trois contrôleurs de la SNCF étaient agressés par une bande de loubards. Ils étaient roués de coups. Dès le lundi, le trafic était pratiquement nul sur les lignes de banlieue de Paris-Est. Le lendemain, le mouvement de grève s'étendait au réseau banlieue de la gare Saint-Lazare. Le 24 mai, le trafic banlieue n'était assuré qu'à la gare Montparnasse. La grève paralysait le trafic banlieue des gares de Paris-Est, Saint-Lazare, Lyon, Austerlitz. Les conducteurs et contrôleurs des trains de banlieue réclamaient : la présence de deux agents, en plus du conducteur, à bord des rames ; l'ouverture des gares les samedis et dimanches et le soir après vingt heures. Les agressions se multiplient en effet en raison de la compression du personnel.

Sans appeler à la grève, les fédérations de cheminots ont "chevauché" le mouvement. Ce sont leurs dirigeants qui ont entrepris de négocier avec le gouvernement. Des assemblées générales se sont tenues régulièrement, mais les dirigeants ont été en mesure d'éviter la constitution de comités de grève intégrant les organisations syndicales et d'un comité central de grève dans lequel ils auraient siégé. La direction de la SNCF a rejeté sur les directions régionales la responsabilité de "négocier". Elles n'ont fait que des concessions mineures : certaines gares seraient réouvertes après 21 heures ; le contrôle à un seul agent ne serait plus obligatoire, selon les cas après 19H30 ou 21H ; l'établissement de la liaison sol-train serait accélérée ; les cabines des conducteurs seraient rendues inviolables. De son côté, Michel Rocard a annoncé le 24 mai à l'Assemblée Nationale la création d'une "brigade spéciale de police" pour les trains de banlieue. 500 postes devraient être créés en deux ans. Le vendredi 25 mai le trafic avait repris sur l'ensemble des réseaux.

Ce mouvement est symptomatique. Il s'inscrit dans la continuité des mouvements qui se sont déroulés depuis la rentrée de septembre 1988 : dans la Santé, la Sécurité Sociale, à la RATP, parmi les enseignants, en Corse, pour ne citer que les plus importants. Chacun d'eux a ses particularités mais tous ont des tendances semblables. Ils témoignent de l'instabilité sociale et politique en France, de ce que les travailleurs cherchent à engager le combat contre la politique du gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson, pour leurs revendications. En même temps ces mouvements ne parviennent pas à surmonter les obstacles que dressent devant eux les appareils, ils n'arrivent pas à imposer le Front Unique aux organisations syndicales, à se structurer en comités de grève, à tous les niveaux, comités incluant les représentants syndicaux. Dans ses profondeurs la classe ouvrière a le sentiment qu'en finir avec ce gouvernement et obtenir satisfaction aux revendications est inséparable. Mais précisément les appareils syndicaux s'efforcent de l'interdire, de leur barrer cette voie.

L'article que publie ce numéro de CPS sur les enseignants et l'enseignement montre jusqu'ou les dirigeants de la FEN et de ses syndicats sont allés pour éviter que le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson soit défait et qu'il puisse faire voter par les députés du PS à l'Assemblée Nationale sa "loi d'orientation".

CONGRES DE LA CGT : CONCASSAGE DES LUTTES OUVRIERES

D'une autre façon, le congrès de la CGT a illustré comment l'appareil stalinien qui la dirige, protège et défend le gouvernement, comment il combat contre le Front Unique des organisations ouvrières et s'efforce de pulvériser les combats des travailleurs.

Exemple. "L'Humanité" du 25 mai titre : *"43e Congrès de la CGT : le débat se poursuit : LES VERTUS DU TOUS ENSEMBLE"*.

L'introduction de Maryse Dumas, secrétaire générale de la Fédération des PTT est d'autant plus importante que l'ensemble des travailleurs des PTT sont confrontés au rapport Prévot qui vise au démantèlement des PTT. Voici comment "L'Humanité" la rapporte :

«Peu après, Maryse Dumas, secrétaire générale de la Fédération des PTT, s'est attachée à traiter des questions de l'unité. "Le rôle de toutes les structures de la CGT, a-t-elle affirmé, et particulièrement de la Fédération, est d'aider à ce que, à partir des revendications catégorielles, émergent les conditions de luttes convergentes sur les grands enjeux de l'heure. Conçues non seulement pour empêcher les mauvais coups, mais aussi pour transformer positivement ce qui existe aujourd'hui". "Ce qui s'impose avec force, a-t-elle poursuivi, c'est que l'unité des salariés se réalise dès lors que la revendication est claire, portée par la majorité des salariés concernés. Car c'est eux, alors, qui interviennent sur les autres syndicats pour les amener à l'action et c'est cela qui permet de surmonter les obstacles qui surviennent toujours à un moment ou à un autre, notamment quand les syndicats réformistes décident d'abandonner l'action (...). C'est ainsi que nous abordons la mobilisation montante du personnel et des cadres des PTT pour empêcher Quilès de présenter un projet de loi changeant le statut des PTT, renvoyer le rapport Prévot à la poubelle et imposer d'autres choix pour le service public et le personnel".»

En fait de "mobilisation... pour renvoyer le rapport Prévot à la poubelle" l'appareil de la fédération CGT tente de disloquer les forces des travailleurs des PTT. Une mobilisation unitaire et réelle exigerait en effet que la fédération fasse des propositions claires et précises de combat à toutes les fédérations syndicales contre le rapport Prévot et qu'elle mène une campagne systématique sur celles-ci : rupture de toutes discussions sur ce rapport, mobilisation générale des travailleurs des PTT, manifestation de tous à l'Assemblée Nationale pour exiger des députés du PS et du PCF qu'ils "envoient à la poubelle" ce rapport et satisfassent les revendications.

L'APPAREIL CGT CONTINUE SUR LA MEME LIGNE

Dans son rapport, Krasucki n'a pas manqué de dénoncer l'augmentation des profits des sociétés capitalistes. Il a lancé quelques banderilles en direction du gouvernement. Mais il s'est bien gardé d'ouvrir à la classe ouvrière une perspective gouvernementale. Pas question, dans son rapport, de l'existence d'une majorité de députés du PS et du PCF à l'Assemblée Nationale. Lui adresser la revendication de réaliser l'unité, exiger d'elle qu'elle décide de former un gouvernement sans ministres représentants des organisations et partis bourgeois, n'entre pas dans la politique de la direction de la CGT. Krasucki s'est bien gardé d'évoquer la nécessité d'une ou de puissantes manifestations à l'Assemblée Nationale pour exiger de la majorité PS-PCF qu'elle décide, envers et contre le gouvernement actuel, de satisfaire les revendications des travailleurs. Par contre, il a appelé à voter aux élections à l'Assemblée européenne pour la liste du PCF que conduit Philippe Herzog.

Depuis fin novembre 1986 la direction de la CGT a lancé 21 "journées d'action". Dans sa réponse Krasucki a relancé la mécanique :

«Soulignant la gravité des attaques contre les salariés, le secrétaire général de la CGT a souligné qu'elles créent "le besoin et le devoir d'impulser avec détermination des actions pour chaque revendication concrète et sur le terrain direct où elles se présentent, le lieu de travail". Mais le développement de ce mouvement a "besoin de moments plus forts qui rassemblent les forces.... Dans cet esprit, répondant à une attente qui monte du congrès même... le bureau du congrès propose que celui-ci prenne une initiative d'action nationale forte qui devrait se dérouler dans le cours du mois de juin.... Nous proposons que le congrès lui-même en débatte, en fixe la date et les modalités...". Il propose de préparer à l'automne d'autres initiatives de grande envergure».

Krasucki et nombre d'intervenants ont fait des gloses sur le "rôle de la démocratie dans les luttes" :

«L'un des traits les plus forts et les plus originaux des luttes de cette période réside dans le rôle qu'y joue la démocratie (...) ce qu'on vise avec la conduite démocratique des luttes, c'est à la fois l'autogestion du mouvement et une CGT "moteur", la CGT existant en tant que syndicat, avec ses idées, ses propositions, ses initiatives et se renforçant dans l'action. Cette conduite démocratique des luttes est un puissant facteur d'unité. La démocratie est le meilleur outil pour le rassemblement et l'unité des travailleurs. C'est cela qui fait leur force. La CGT y tient et elle est partout à l'initiative de cela. Quand on crée les conditions de ce "tous ensemble", des autres organisations y participent, et c'est tant mieux (...).» ("L'Humanité" du 22/5/89).

La conception de Krasucki de "la démocratie dans les luttes" vaut ce que vaut sa conception de l'unité. C'est la "démocratie" en miettes, aucune unification du combat, chacun dans son secteur, et l'appareil peut ainsi manipuler à sa guise. La déjà très longue histoire du mouvement ouvrier enseigne que "la démocratie dans les lutes" c'est la constitution à tous les niveaux de comités de grève dans lesquels les responsables syndicaux doivent prendre place.

Bilan pour la CGT de cette politique ? Le rapport financier l'a établi ainsi :

«Une perte globale de 351 625 adhérents depuis le précédent congrès, les effectifs passant de 1 382 478 à la fin 1984, à 1 030 843 à la fin 1987. En six ans, depuis 1981, la confédération a perdu 900 000 adhérents, soit 46 % de ses effectifs.»

Et encore ce bilan est manifestement atténué. Mais l'appareil stalinien de la CGT poursuit sa politique : la défense de la bourgeoisie française et de ses gouvernements l'exige.

DU COTE DE L'APPAREIL F.O.

La défaite de Pitous et de ses partisans, le succès de Blondel et de ses amis, ont, ainsi que CPS l'a souligné, une grande importance politique. Ils ont révélé l'opposition des militants et des travailleurs à une politique d'étroite collaboration et de subordination au CNPF. Pourtant, l'appareil de FO n'a pas changé de nature et déjà les signes se multiplient d'un retour, quelques mois après le congrès confédéral, aux vieilles pratiques. A ce congrès, l'accord du 20 octobre 1986 que FO avait signé et qui portait sur l'établissement de "conventions de conversion" avait été vertement critiqué. Tournafal, du bâtiment, s'écriait :

«Il y a eu l'accord du 20 octobre 1986 qui s'est inscrit dans la mouvance de la flexibilité.»

Le 19 mai 1989, sauf la CGT, toutes les confédérations, dont FO, ont ratifié au côté du CNPF, un accord "améliorant" le financement des "conventions de conversion". "Le Monde" du 25 mai écrit :

«Alors que le débat parlementaire s'ouvre le 24 mai sur son projet de loi portant sur la prévention des licenciements économiques, M. Jean-Pierre Soisson a présenté une communication, le 23 mai en Conseil des ministres, sur les congés de conversion. Les deux mesures sont en effet liées et annoncent un changement profond dans la gestion sociale.»

Autre signe indicatif. Au congrès confédéral FO la direction de la fédération de la métallurgie avait été la cible de multiples attaques en raison des accords qu'elle avait signés avec la fédération patronale (UIMM), accords se situant sur le terrain des "revendications du patronat". Michel Huc, secrétaire général de cette fédération a même été éliminé de la commission exécutive. La "réconciliation" semble en bonne voie : Marc Blondel a participé au récent congrès de la fédération des métaux et y a enterré la "hache de guerre". Par contre, Michel Huc a maintenu totalement sa politique. Il a fait le "ménage" lors de l'élection de la commission exécutive. A noter qu'André Bergeron a également participé à ce congrès pour y soutenir Michel Huc.

QUESTIONS ET RÉPONSES SIGNIFICATIVES

Au moment de la grève des fonctionnaires résidents en Corse, Marc Blondel a annoncé la couleur : pas question de faire d'un mouvement revendicatif un combat politique. En clair : pas question de combattre pour en finir avec le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson. Et cela d'autant plus que le CNPF a des "arguments" à faire valoir qui ont un grand écho auprès de l'appareil FO. Avant qu'il abandonne ses fonctions de président de la commission sociale du CNPF, "Le Monde" a posé quelques question à Pierre Guillon :

«- Qu'attendez-vous de la réunion du 6 juin sur les accords de méthode ? Voulez-vous faire un paquet commun des trois thèmes qui restent à négocier ?

- Oui, tout à fait. Sous la rubrique "évolution professionnelle", nous voulons entamer une négociation sur tous les thèmes qui n'ont pas été traités au titre des mutations technologiques ou de l'aménagement du temps de travail, comme la mobilité, l'égalité professionnelle et les conditions de travail. En donnant un coup d'accélérateur afin d'apaiser ceux qui s'impatientent. En effet, une négociation qui s'étire perd de son unité et de son impact.

- Le raidissement de FO vous apparaît-il durable ? Quel peut être l'effet de la redistribution des cartes syndicales sur la politique contractuelle ?

- L'avenir est bien imprévisible. Nous n'avons pas fait une croix sur Force ouvrière. Ce n'est pas à nous que cela pose des problèmes. Ce serait plutôt à M. Blondel. Mais l'attitude de sa confédération dans la dernière négociation, sur les conventions de conversion, a été constructive, comme auparavant...»

Plus loin :

«- Si la CFDT devient un partenaire plus "responsable" et si FO devient plus "intraitable", va-t-on assister à de nouvelles alliances dans la gestion de la protection sociale ?

- C'est une hypothèse envisageable. On gère d'autant plus commodément à l'intérieur d'un pacte majoritaire que nos partenaires ont une vision commune sur des points importants. L'objectif n'est pas de tout bouleverser, mais il est évident que les positions qui seront prises par les syndicats à l'égard d'éventuelles réformes de la Sécurité Sociale auront des conséquences sur les alliances que nous nouerons. Ce sera à mon successeur d'en décider.» ("Le Monde" du 9 juin).

Le 6 juin tout s'est très bien passé : "les partenaires sociaux" réunis à Paris au siège du CNPF sont parvenus à un "accord de méthode" pour aborder les trois derniers volets d'une négociation commencée depuis plus d'un an. Ils se retrouvent le 3 juin.

ASSEMBLÉE NATIONALE : SESSION DE PRINTEMPS

Sous la protection vigilante, et jusqu'alors efficace, des appareils des syndicats, des fédérations et confédérations syndicales, le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson gagne un mois après l'autre en appliquant du mieux qu'il peut la politique dont la bourgeoisie a besoin. Les mêmes, pour les mêmes raisons et de la même façon, laissent tranquillement les députés du PS et du PCF, majoritaires à l'Assemblée Nationale, respecter les règles de la Ve République qui veulent que l'Assemblée Nationale serve de couverture politique au gouvernement en place.

Pourtant, à l'évidence, puisque cette majorité existe, les travailleurs doivent exiger d'elle qu'elle décide, contre le gouvernement, le patronat, la satisfaction des revendications.

Depuis un an, pas une direction d'organisation syndicale n'a indiqué que, à l'appel des organisations syndicales unies, il fallait que, massivement, les travailleurs manifestent à l'Assemblée Nationale, qu'ils exigent des députés du PS et du PCF la satisfaction de leurs revendications. La raison en est évidente, les appareils syndicaux savent parfaitement qu'une telle manifestation signifierait : dehors le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson ; députés du PS et du PCF réalisez l'unité, décidez que vous êtes souverains, et que vous constituez un gouvernement sans ministres représentants des organisations et partis bourgeois. Or, les appareils syndicaux sont liés à la société et à l'Etat bourgeois et ne veulent pas rompre ce lien.

C'est pourquoi la session de printemps de l'Assemblée Nationale a été des plus traditionnelles. Pour appuyer le gouvernement, selon les cas, les députés du PCF se sont soit abstenus, soit ont voté contre. L'UDF, le RPR et l'UDC ont également pratiqué ce jeu de bascule. Le groupe PS a voté les projets gouvernementaux. Ainsi : en première lecture, seul le PS a voté la "loi d'orientation" sur l'enseignement, le PCF s'est abstenu, les groupes RPR-UDF-UDC ont voté contre. Les modifications à la loi Pasqua sur l'émigration ont été votées en première lecture par le PS seul, le PCF s'est abstenu, le RPR, l'UDF, l'UDC ont voté contre. Les modifications à la loi Méhaignerie ont été votées en première lecture par le PS, le PCF s'est abstenu, l'UDR, le RPR, l'UDC ont voté contre. Par contre, la loi sur les "licenciements économiques" a été votée en première lecture par le PS auquel se sont joints Seguin et Etienne Pinta, le PCF a voté contre, l'UDF, le RPR et l'UDC se sont abstenus. A l'occasion le gouvernement peut avoir recours à l'article 49 ter.

CONTRADICTIONS

L'Assemblée Nationale n'est pas pour autant une Assemblée sans importance politique. Y compris du temps de De Gaulle, la Ve République était un bonapartisme... bâtard. Il ne pouvait se passer d'une représentation parlementaire siégeant à l'Assemblée Nationale. Après la défaite de De Gaulle au référendum du 25 avril 1969, la crise de la Ve République a rendu plus indispensable encore, aux présidents de la République qui lui ont succédé, de disposer d'une couverture parlementaire.

L'élection de Mitterrand, premier secrétaire du PS et, à la suite, l'élection d'une majorité PS-PCF à l'Assemblée Nationale, a concrétisé que la Ve République n'avait pas atteint son objectif principal : détruire les organisations ouvrières, syndicats et partis. Les institutions sont restées en place mais les rapports politiques entre les classes ont changé. Le gouvernement ne pouvait plus gouverner sans la caution des groupes du PS et du PCF à l'Assemblée Nationale. Or ces groupes ne peuvent être indifférents aux réactions des masses et au développement de la lutte de classe du prolétariat, toutes organisations traîtres à la classe ouvrière que soient le PS et le PCF. L'échec de la majorité provisoire RPR-UDF de 1986, sa défaite de 1988, ont confirmé ces rapports politiques. Ils rendent possible que la majorité PS-PCF à l'Assemblée Nationale, sous l'effet d'un puissant mouvement de masse, puisse être contrainte de jouer un rôle différent de celui que la constitution attribue à la majorité à l'Assemblée Nationale.

Pendant la session de printemps de l'Assemblée Nationale, des tensions entre le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson et le groupe socialiste se sont faites jour. Ainsi en a-t-il été à propos du texte modifiant la loi Méhaignerie sur les loyers. Les députés socialistes ont imposé un amendement, contre le gouvernement, qui donne à ce dernier la possibilité de bloquer les loyers dans certaines *"zones géographiques où le niveau et l'évolution des loyers comparés à ceux constatés sur l'ensemble du territoire révèlent une situation anormale du marché locatif"*. "Le Monde" du 26 mai rapporte :

> *«Face à l'inflexibilité du groupe socialiste sur le principe M. Besson renonça et, un peu las, annonça que le gouvernement donnait un avis défavorable à l'adoption de l'article prévoyant cette possibilité d'intervention réglementaire. Par scrutin public demandé par le groupe RPR, les députés socialistes et communistes adoptent donc cet article contre le gouvernement et l'opposition réunis».*

L'illusion n'est pas permise : en tout état de cause, le gouvernement agira de telle sorte que cet article reste lettre morte ; l'essentiel de la loi Méhaignerie demeure. Il n'empêche que cet accrochage politique est symptomatique : en conséquence d'une puissante mobilisation des masses, d'une manifestation à un million et plus à l'Assemblée Nationale, les députés du PS et du PCF peuvent être amenés à se dresser contre le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson.

TOUJOURS LES MEMES PROBLEMES

Ce gouvernement restera sans doute au pouvoir jusqu'à la rentrée de septembre. Mais ensuite le ciel politique se chargera de nuages : salaires, rentrée scolaire, PTT, budget, fonctionnaires, etc... La classe ouvrière, la population laborieuse, la jeunesse, s'efforceront d'engager à nouveau le combat pour leurs revendications, contre la politique de ce gouvernement, contre ce gouvernement. Elles se heurteront à nouveau aux obstacles que dressent les appareils des syndicats, des fédérations et confédérations syndicales, les dirigeants du PS et du PCF.

Pour les surmonter, il n'est d'autre politique que celle que les précédents numéros de CPS ont déjà définie : combattre pour la rupture des organisations ouvrières d'avec la bourgeoisie, pour la réalisation du Front Unique de ces organisations ; ouvrir la perspective d'un gouvernement du PS et du PCF sans ministres représentants des organisations et partis bourgeois. Puisqu'il y a une majorité de députés du PS et du PCF à l'Assemblée Nationale, il faut : y aller manifester en masse à l'appel uni des organisations syndicales pour exiger de ces députés qu'ils en finissent avec le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson ; pour que, majoritaires à l'Assemblée Nationale, ils décident qu'ils sont souverains et qu'ils forment un gouvernement sans représentants des organisations et partis bourgeois, gouvernement duquel les travailleurs exigeront qu'il satisfasse leurs revendications. Tout dépendra bien sûr de ce que déferlera ou ne déferlera pas un puissant mouvement de masse capable de submerger et de renverser tous les obstacles. Il s'agit donc de contribuer à dégager les initiatives des masses.

ENSEIGNEMENT :

A LA RENTRÉE UNE NOUVELLE ÉTAPE

L'Assemblée Nationale vient d'adopter en première lecture le projet de loi d'orientation présenté par Lionel Jospin au nom du gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson. Cette adoption est passée à peu près inaperçue, et les débats n'auront *"jamais été aussi sereins"* sur une telle question (Le Monde 10/6/89). Aussi bien l'opposition RPR-UDF que la majorité PS-PCF s'y sont employées, se congratulant mutuellement de leur *"esprit de responsabilité"*. Cette adoption n'aurait pas été possible sans la capitulation des dirigeants de la FEN et de ses syndicats, manifestée essentiellement par leur signature des *"relevés de conclusions"* sur la pseudo-revalorisation des traitements des enseignants, signature à laquelle ceux-ci se sont opposés en fait jusqu'au dernier moment, et qu'ils ont clairement désavouée.

Aujourd'hui, à la veille des vacances scolaires et de l'inévitable démobilisation qu'elles entraînent, doit-on dire que le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson soit arrivé à ses fins dans sa politique de démantèlement ? Certes, sa politique n'a pas changé ! Elle est inscrite aussi bien dans l'accord sur la revalorisation que dans la loi d'orientation. Mais les choses ne se sont pas passées comme le gouvernement et les appareils syndicaux l'avaient envisagé. Les problèmes ne sont pas réglés et la situation laisse présager de nouveaux affrontements. L'opposition des enseignants à la politique gouvernementale rebondira nécessairement, sans qu'on puisse en déterminer les circonstances ni les échéances. Elle pose la question de la rupture avec le gouvernement, celle d'un autre gouvernement, sans ministres représentant les organisations et partis bourgeois.

LE REFUS DES ENSEIGNANTS

Dans nos numéros précédents, et en particulier le n° 27 du 15 avril dernier, nous avons souligné l'importance du refus extrêmement profond des projets du gouvernement par les enseignants de toutes catégories. Après la signature du relevé de conclusions par les principaux syndicats de la FEN, l'éditorial du n° 24 de *Tribune Syndicaliste Unitaire* le rappelle en ces termes :

«Les dirigeants du SNI-Pegc et du SNES, après ceux du SNESup et du SNETAA, viennent de signer, «honteusement», comme à la sauvette, un accord sur la pseudo-revalorisation, entérinant ce qu'ils déclaraient inacceptable il y a trois mois.
Seule la résistance des enseignants les a empêchés de le faire plus tôt. *Elle les a obligés à le faire dans des conditions qui sont bien loin de celle qu'attendait le gouvernement pour assurer en toute quiétude la bonne application de ses projets.*
Dès janvier, répétons-le, les enseignants de toutes catégories ont spontanément manifesté leur refus des projets gouvernementaux. Par leur réaction, empruntant tous les canaux à leur disposition, ils ont porté au premier plan leur exigence d'une revalorisation générale des traitements, expressément exclue des déclarations du gouvernement, et ont contraint celui-ci à la défensive.
Les dirigeants, qu'ils se réclament de la majorité UID ou d'UA, dès ce moment s'efforçaient au contraire de trouver un accord avec le gouvernement «y compris dans un cadre budgétaire proche de celui fixé par le ministre» (US du 10 février), c'est-à-dire un cadre préservant sa politique générale contre les enseignants, contre les travailleurs dans leur ensemble.
Début février, le gouvernement était contraint de manœuvrer pour permettre aux appareils syndicaux de «tenir» face aux enseignants, en s'accrochant à la négociation et en entretenant la division, en particulier entre enseignants du premier et du second degré.
En gage de bonne volonté, la direction du SNES reportait son mot d'ordre de grève du 17 février. Elle faisait le maximum pour casser le mouvement vers l'unité par les habituelles «initiatives diverses à la base», établissement par établissement. Elle organisait le 4 mars une manifestation comme opération de division anti-FEN avec l'appui du SGEN et des syndicats FO - ***sans pouvoir empêcher cependant les enseignants d'y exprimer leur volonté de rejet des plans gouvernementaux*** *et la grève des instituteurs, le 2 mars à l'appel du SNIPegc était massivement suivie dans les écoles.*
Les dirigeants, ***et en premier lieu ceux d'Unité et Action****, au contraire, entendaient aboutir le plus vite possible à un accord pour éviter qu'une aggravation de la tension ne finisse par mettre en danger le gouvernement lui-même, par un échec décisif sur sa «priorité du septennat».*
Le 15 mars, la direction du SNESup signait un «relevé de conclusions» - c'est-à-dire un accord qui n'ose pas dire son nom - dans le supérieur. Le 20 celle du SNES pensait pouvoir faire ratifier un accord semblable par le Congrès du SNES à Dijon. Cet accord était ouvertement souhaité par le gouvernement. Les petits fours étaient pratiquement prêts.
Encore une fois, les enseignants lui ont fait échec*, en 24 heures, leur pression a été telle que la di*

rection a dû renoncer. Au sein même d'UA se développaient des désaccords et des affrontements.
Au SNIPegc la direction plus prudente, décidait une consultation et remettait sa réponse ***d'un mois !»***

Les dirigeants du SNETAA qui se disent à la gauche de la tendance UID dans la FEN, tout aussi prudents, signaient à leur tour, sans aucune consultation écrite des personnels. Ceux du SNES qui avaient déjà engagés cette consultation avant le Congrès étaient obligés de manœuvrer, ruser, inventer des justifications (paiement des jours de grève !) et d'ajouter une «question complémentaire» tarabiscotée pour infléchir dans le sens de l'acceptation **les réponses négatives** à leur consultation des syndiqués.

Si elle évoquait l'éventualité d'une signature, assortie de force réserves, la direction du SNI se gardait d'aller si loin, et ne parlait que de "prise en compte" des propositions gouvernementales.

Malgré cela, quel a été le résultat ? Sans entrer dans le détail des chiffres publiés par la presse syndicale, il est le suivant :
• au SNIPegc : 2 syndiqués sur 3 n'ont pas répondu ;
• au SNES : 5 sur 7 !

ce qui signifie, compte tenu de la proportion des syndiqués par rapport au nombre d'enseignants, que :
• 8 à 9 instituteurs et PEGC sur 10 ;
• et 9 professeurs sur 10
n'ont pas répondu (ou pas eu à répondre) aux questionnaires piégés des appareils. Et parmi les non-syndiqués qui ont envoyé leur avis au SNES, une proportion significative de **plus de 63 %** ont répondu : **ne signez pas !**

Quant au SNI, Claude Lavy, responsable du dépouillement, parlait de "défouloir" à propos des milliers d'annotations et de commentaires figurant sur les fiches réponses.

En consultant leur base, les dirigeants du SNIPegc et du SNES ont révélé qu'en contresignant les propositions gouvernementales, **ils le faisaient contre les 9/10e des enseignants.** Ils n'ont même pas réussi à convaincre leurs propres militants. Ils en sont conscients. Leur prudence pour annoncer la signature, les "réserves" dont ils ont feint de l'entourer, en témoigne. C'est un terrible camouflet, pour eux et à travers eux pour le gouvernement : **un nouveau désavœu** qui ne sera pas sans conséquences internes et qui montre la fragilité de l'appui que celui-ci peut en attendre. A titre d'exemple, sur 56 657 réponses reçues par le SNIPegc, *«au moins 3 % ont osé renvoyer leur carte ou annoncer qu'ils ne se syndiqueraient plus»* (information donnée par l'Ecole Emancipée n° 15). On sait, par ailleurs, qu'à la direction même de ce syndicat, une partie des dirigeants, et non des moindres, était hostile à la signature au vu de ces résultats.

LES DIRIGEANTS ONT SIGNÉ

Ils ont cependant signé. De plus, le 25 mai, la direction de la FEN apportait sa propre signature, caution de celles de ses syndicats membres, et lors du Congrès du SNCS (chercheurs scientifiques), la direction embarrassée, a révélé qu'elle s'apprêtait à signer également à la fin du mois, rejointe le 21 juin par celle du SNETAP (enseignement agricole public).

Le n° 27 de CPS analysait le contenu des "conclusions" qu'il s'est agi de "relever". Les appréciations portées aussi bien par les dirigeants du SNIPegc, du SNES, du SNESup, que par ceux du SNETAA parlent "d'avancées" et d'acquis. En fait, tous s'efforcent d'en camoufler le véritable contenu par nombre d'omissions et des présentations souvent truquées. A titre d'exemple, les dirigeants du SNESup font état d'une augmentation de 2800 frs par mois en moyenne, alors que la masse des professeurs devra se contenter de 300 frs, tandis que les directeurs d'UFR, les directeurs d'IUT, les présidents d'Universités recevront respectivement 15000, 30000 et 48000 frs par an (sans compter les 25000 frs annuels cumulables de prime d'encadrement doctoral), etc...

Sans développer davantage, nous renvoyons sur ce point à notre numéro précédent et au numéro déjà cité de "T.S.U." qui analyse dans le détail les mesures pour chaque catégorie, et qui conclut pour ce qui concerne les instituteurs :

«BILAN DE TROIS MOIS DE "NEGOCIATIONS" : le corps des instituteurs cassé en 3 (instituteurs - corps des écoles - hors classe) ; une revalorisation dérisoire pour les uns, nulle pendant des années pour les autres, si ce n'est à perte. Un acquis centenaire (l'indemnité de logement) supprimé, ou en sursis pour ceux qui en bénéficieront encore. La concurrence entre instituteurs aiguisée pour la chasse aux primes, pour la promotion aux grades supérieurs (le mot a disparu, pas la chose).

Barbarant ose écrire dans "l'Ecole Libératrice" : «Les acquis d'aujourd'hui vont dans le sens de nos mandats. Ils ouvrent à notre action revendicative des champs nouveaux et des perspectives, à terme, de carrières cylindrées débouchant à l'indice 728. C'est le nouveau défi que nous devons nous donner». Appeler acquis une régression sans précédent depuis des dizaines d'années est la seule ressource des dirigeants désavoués. Les instituteurs et PEGC savent ce qu'il en est. Les revendications demeurent».

Une conclusion analogue peut être tirée pour l'enseignement secondaire et celui les LEP.

Pourquoi ont-ils signé ? Pourquoi ont-ils violé les règles démocratiques qu'ils avaient eux-mêmes invoquées ? Pour éviter au gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson une très dure défaite politique qui aurait mis son existence en jeu et posé la question d'un autre gouvernement dont la majorité de députés PS-PCF à l'Assemblée Nationale donne la possibilité immédiate.

Ainsi que l'écrit l'éditorial déjà cité de "TSU" :

«Ce qu'ils ont signé, c'est en fait et surtout ***un accord de soutien politique au gouvernement,*** *un engagement à faire tout leur possible pour faire barrage au mouvement des enseignants et des autres personnels dans les conflits qui ne manqueront pas de resurgir.*
Les conditions honteuses dans lesquelles cet accord a été signé démontre la ***faiblesse du gouvernement face aux enseignants.***
Il lui fallait obtenir ces signatures, dans la foulée des municipales, et il a fait le maximum pour cela. Il ne l'a pas pu. Il a dû jusqu'au bout manœuvrer en recul, édulcorant ses formulations, renonçant à certains projets

particuliers (corps des collèges, annualisation des horaires, nombre de grades...), tirant des traites sur les budgets à venir, reprenant d'une main ce qu'il accordait de l'autre (instituteurs)...
Cependant il n'a rien cédé sur l'essentiel : le faire, c'était pour lui sortir du cadre imposé par sa politique économique et sociale, au service des intérêts du capitalisme français en crise, et ***mettre en cause sa propre existence.*** *C'est pour éviter cela que les dirigeants des principaux syndicats de la FEN ont signé, au lieu d'offrir aux enseignants une perspective claire de combat».*

Une perspective fondée sur la **rupture avec le gouvernement**, où le refus de signer aurait, aux yeux des enseignants, engagé les directions syndicales dans l'obligation d'organiser la mobilisation nécessaire à la satisfaction des revendications, et de l'exiger de la majorité PS-PCF élue à l'Assemblée Nationale il y a un an.

Le refus de cette rupture par les dirigeants de la FEN, le désavœu qui vient de leur être infligé soulignent la nécessité de poursuivre le combat pour : **les syndicats aux enseignants, les permanents à leur service !**

LA LOI D'ORIENTATION

La loi d'orientation a été adoptée en première lecture à l'Assemblée Nationale par le PS (281 voix pour), l'opposition a voté contre (255 voix), le PCF s'est abstenu. Le compte rendu des débats fait par la presse est instructif.

«Ambiance dépourvue de passion» - «l'Assemblée Nationale ne devrait pas connaître l'obstruction développée la semaine dernière par le RPR contre le projet Joxe» (Le Monde - 9/6).

Ecoutant Lionel Jospin exposer sa méthode *«sur leurs bancs, plusieurs députés de l'opposition opinaient du chef en soulignant le renversement d'attitude des socialistes par rapport au début des années 80»* (id).

«Dans un discours mesuré, prononcé sur un ton exempt de tout esprit de polémique, comme d'ailleurs l'ensemble des orateurs de cette journée, M. Alain Juppé (RPR-Paris) a donné acte à M. Jospin de sa réelle bonne volonté» (id).

Cependant, les représentants des partis bourgeois ne sont pas pour autant satisfaits de la teneur de la loi, à laquelle ils reprochent de rester "floue" :

> *«M. Juppé a regretté que le ministre soit passé "à côté d'une grande occasion de changer l'école au moment même où les esprits avaient suffisamment évolué, y compris" dit-il à M. Jospin "chez vos propres amis". "Ce n'est pas vraiment un projet de loi, et on peut se demander si son adoption changera quoi que ce soit de concret au fonctionnement de l'école en France", disait le secrétaire général RPR avant son intervention à la tribune»* (id).

Sur quoi un spécialiste des questions de l'enseignement au RPR précise que :

> *«"les lacunes et les manques" du texte s'expliqueraient par le souci du ministre de ramener son projet au niveau du "plus petit dénominateur commun des différents groupes de pression syndicaux de l'éducation nationale"».* (id).

En fait, mis à part que ce n'est pas à la pression des dirigeants syndicaux (on l'a vu) que le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson s'est heurté, il est tout à fait vrai que le projet de loi a porté la marque de l'opposition des enseignants. A l'Assemblée, devant les critiques de Michèle Alliot-Marie (RPR) *«qui avait dénoncé dans ce projet de loi "le résultat bâtard de compromissions successives et de conformisme intellectuel"»* (id), Lionel Jospin la renvoie au souvenir du mouvement des étudiants de 1986... Interviewé par Libération le 16 avril, il s'interrogeait :

> *«Peut-on faire bouger les choses dans l'Education Nationale sans mettre un million de personnes dans la rue ?»*

Eviter de déclencher un mouvement semblable était en effet vital pour l'actuel gouvernement au moment où il s'apprêtait à faire voter sa loi par les députés élus en juin 1988.

Sur le fond en effet, il est hors de doute que ce projet de loi s'inscrit dans les perspectives tracées par les projets et rapports élaborés pour le compte du gouvernement précédent, et notamment par Andrieu, Lesourne, De Chalendar, etc... qui nourrissent également la partie "enseignement" du Xème plan, perspectives reprises et reformulées par Rocard avant les premières "tables rondes".

Mais la forme, comme les conditions en sont aujourd'hui différentes. Rocard engageait frontalement le fer avec les enseignants (il faut se souvenir de ses propos provocateurs sur leurs "déformations culturelles", "le stock", etc...). Il étalait cyniquement sa volonté d'aligner à toute vapeur un enseignement public français disloqué sur le modèle allemand éclaté entre les länder, sans ministre fédéral de l'Education. Il entendait illustrer son autorité et sa politique par un succès incontestable sur ce qui était désigné comme la première priorité du septennat, et cela d'autant plus que les conditions de la concurrence et de la crise du capitalisme rendaient de plus en plus urgente une "adaptation" du système d'enseignement.

> *«Depuis,* écrit encore TSU, *le gouvernement a été confronté à la réaction des enseignants et ce bel élan a été coupé net en janvier-février. Il n'a pas été surmonté. Le projet de loi d'orientation s'est réduit à sa plus simple expression, en 29 articles très brefs limités pour la plupart à l'énoncé des principes et d'intentions générales, peu explicites.*
> *Il est vrai qu'existe un"rapport annexé" à la loi, plus précis et plus détaillé, relié de plus à celle-ci par l'article 29 qui le cite en référence... Mais ce procédé inhabituel a un sens : le projet de loi a été fait le plus neutre, le moins compromettant possible, et tout ce qui pouvait susciter une opposition décidée de la part du corps des enseignants a été mis "en annexe" ou différé.*
> *Le "rapport annexé" n'a pas fait l'objet d'un vote en bonne et due forme, article par article. Il n'aura pas par lui-même "force de loi". On est loin de l'arrogance de Rocard en novembre-décembre :* ***ces précautions de forme expriment l'incertitude du gouverne-***

ment quant à ce qui pourra effectivement passer dans les faits dès lors que les enseignants s'y opposeront. *Ce texte est cependant révélateur du fait que* ***le gouvernement maintient ses objectifs.*** *Il ne peut d'ailleurs faire autrement sans y risquer son existence même : "priorité du septennat", vitale pour les intérêts de la classe dominante, la "rénovation" prévue - c'est-à-dire le démantèlement de l'enseignement public - ne peut être abandonnée par lui que sous l'effet d'une défaite décisive, ce dont le soutien des appareils syndicaux l'a jusqu'ici protégé.»*

IL S'AGIT TOUJOURS DU DÉMANTELEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Les porte-paroles des partis bourgeois ne s'y sont pas trompés. Michel Noir, qui a entrepris de faire de la région Rhône-Alpes une tête de pont pour la subordination de l'enseignement public aux intérêts économiques du patronat local, a certes reproché à Lionel Jospin d'être "l'un des ministres de l'Education les plus conservateurs", mais Alain Juppé a souligné dans le projet quatre orientations positives :

> *«l'adaptation de l'enseignement à la diversité des élèves, la responsabilité de la famille et de l'élève dans le choix de l'orientation, le rôle des parents, qui font partie de la communauté éducative, enfin la définition du projet d'établissement»* (Le Monde - 9/6).

et Jean-Yves Haby, fils de l'ancien ministre de l'Education nationale de Giscard d'Estaing a précisé :

> *«Vous avez vous-même souligné qu'il n'y a pas de rupture avec la loi de 1975 (loi Haby). Je vous en remercie pour les raisons personnelles que vous savez et parce que je pense que votre loi va utilement contribuer à faire évoluer le système éducatif français».*

Dans quel sens ? Quel est son contenu ? L'analyse publiée dans le numéro précité de TSU montre que "le cap est maintenu" dans le sens du démantèlement de l'enseignement public. Le "**projet d'établissement**" est en effet au centre de la loi d'orientation.

L'axe du projet Devaquet était d'attaquer l'édifice par le sommet, l'Université. Celui de la loi d'orientation du gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson vise plus généralement et plus profondément au "caractère propre" de chaque établissement, défini par son "projet" spécifique, adapté à son "environnement", et poussant jusqu'au bout la logique de la décentralisation. En particulier, cette orientation doit permettre d'aller plus loin dans la liquidation de l'enseignement professionnel public, mis au service de l'apprentissage patronal.

Sans entrer là encore dans une analyse de détail, et en renvoyant à celle que les militants syndicalistes lutte de classe ont publié dans leur bulletin déjà cité, disons simplement que s'ajoutent à cet "élément moteur" de la loi, des dispositions visant à "individualiser les parcours" des élèves et à partir de là mettre en cause les programmes et diplômes nationaux, ce qui va de pair avec l'éclatement du système en autant d'entités que d'établissements scolaires. De même sont réaffirmés les principes exposés lors de la première "table ronde", vers une redéfinition du service des enseignants, intégrant entre autres des tâches de **participation**, appliquant à "l'équipe pédagogique" la subordination de l'établissement, via "son projet" propre et **les Conseils d'administration ou d'école**, aux partenaires extérieurs, dans le cadre de "contrats de ville" et de "contrats d'aménagement du temps de l'enfant".

Répétons-le donc, l'orientation politique marquée par le projet de loi et son rapport annexé n'a pas varié. Le gouvernement n'a pas subi de défaite décisive, et veut toujours appliquer ce que lui commande l'ensemble de sa politique économique et sociale, elle-même marquée par la présence en son sein des ministres représentants directs des intérêts de la bourgeoisie, en particulier Durafour et Soisson.

On comprend que le débat à l'Assemblée Nationale ait pu rester "serein", Lionel Jospin félicitant même les intervenants RPR et UDF de leur participation "constructive" à la discussion.

ET MAINTENANT ?

Et maintenant, il reste au gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson, à appliquer la politique ainsi définie. Ce point est important. En effet, l'insistance mise par Lionel Jospin sur la *"durée"* nécessaire à l'application de la loi, sur *"un parcours qui sera long et difficile"*, sur le fait que *"la rénovation du système éducatif ne se ferait pas contre «ceux qui le font vivre quotidiennement»"* (Le Monde - 9/6), qu'il s'agit de *"ne pas brusquer, ne pas anticiper sur l'évolution des esprits"*, montre que le gouvernement a conscience que **rien n'est joué.**

Une comparaison attentive du texte et des déclarations et écrits antérieurs montre à cet égard que nombre de choses qui semblaient devoir faire l'objet d'une application immédiate ont disparu ou ont été réduites ou gommées : sur la mobilité des enseignants, leur obligation de séjour en entreprise, la réforme des examens, l'annualisation des services, leur modulation selon les établissements, le financement d'enseignements par les collectivités locales, la "lutte contre l'encyclopédisme"... Plusieurs dossiers importants n'ont pu être bouclés à temps, en particulier sur la refonte des programmes et la formation des maîtres.

Le gouvernement a renoncé, face à l'opposition des enseignants, à faire figurer dans la loi un certain nombre de dispositions susceptibles de "brusquer"... **Il n'a pas renoncé à les appliquer** : il compte bien utiliser pour cela tout l'arsenal des décrets, arrêtés et circulaires distillés en fonction des besoins et des possibilités.

D'ores et déjà, les circulaires de rentrée, les initiatives d'un certain nombre de secteurs (Versailles, par exemple), veulent avancer un peu plus loin dans le sens des projets d'établissements. D'ores et déjà, les déclarations de Lionel Jospin sur les "Instituts Universitaires de formation des maîtres" ainsi que l'article 16 de la loi d'orientation qui les prévoit constituent une condamnation à mort des Ecoles Normales et de leurs acquis, tant pour la formation des instituteurs que pour celle des professeurs de LEP (ENNA), et en fixent les échéances à la rentrée 1990. La formule des IUFM, sans postes d'enseignants permanents, doit constituer à la fois une consi-

dérable économie de moyens, au détriment de la préparation au métier, et un pas décisif vers "l'unification" des recrutements... **au niveau des régions.**

D'ores et déjà le changement des missions prévues de l'Inspection générale va dans le même sens. Les enseignants du secondaire dépendront désormais sur le plan pédagogique (notation, mais aussi directives quant aux méthodes et à l'application des programmes) des Inspecteurs pédagogiques **régionaux** (IRP). Conjuguées, l'application de ces deux mesures porte en gestation la liquidation de la cohérence nationale des programmes, des diplômes et du corps enseignant lui-même.

D'ores et déjà une note de service du 7 juin sur l'enseignement agricole vient d'organiser l'aggravation des services et des enseignants, l'instauration de tâches complémentaires, l'annualisation des horaires, la dislocation des programmes, la refonte des disciplines à l'initiative des établissements, le développement des diplômes octroyés sur contrôle continu, validé **au plan régional** (avec participation de l'enseignement privé). Ces mesures découlent d'une loi de 1984 sur l'enseignement agricole, loi dont l'application n'était pas encore effective. Elle avait été votée à l'initiative du ministre de l'agriculture d'alors : Michel Rocard. Comme l'écrit "Le Monde" du 21 juin :

> *«l'enseignement agricole affiche au moins une longueur d'avance sur l'Education nationale».*

Tout en maintenant le cap, le gouvernement craint les vagues. Mais malgré la fragilité de sa situation, il ne peut reculer sans risquer le naufrage. Il lui faut manœuvrer, et la loi d'orientation constitue le cadre qui doit lui permettre d'avancer. Tout dépendra des possibilités qui lui seront laissées ou non par les rapports politiques dans les mois qui viennent. Il ne faut pas sous-estimer à cet égard les conséquences du forcing opéré par les directions syndicales pour soutenir le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson contre la volonté et les aspirations des enseignants.

Nous l'avons vu plus haut en ce qui concerne le SNIPegc et le SNES : oppositions et fractures au sein des directions et des courants UID, dirigé principalement par des militants du PS, et Unité et Action, par des militants du PCF ; désaffection probable d'un nombre croissant d'enseignants à leur égard ; crise entre les dirigeants du SNIPegc et de la FEN et ceux de la FCPE (parents d'élèves) qui poussent jusqu'au bout leur approbation du gouvernement.

Or celui-ci a impérativement besoin de ce soutien pour faire passer et appliquer sa politique. Ces contradictions constituent pour lui une entrave majeure. En même temps, elles existent également de façon inévitable au sein même du PCF et du PS. "Le Monde" du 30 mai signalait que *"la notion de "projet d'établissement" inquiète certains socialistes"* et qu'au sein même des militants de son parti réunis par la délégation à l'éducation et à la recherche du PS, le ministre chargé d'appliquer la politique du gouvernement devait *"désamorcer des craintes"*, et se heurte à *"des réticences dans l'application de la loi"...*

La loi d'orientation a été adoptée à l'Assemblée Nationale. **Malgré cela les projets et la politique du gouvernement peuvent être balayés.**

LA QUESTION DU GOUVERNEMENT

En janvier, CPS caractérisait les projets gouvernementaux comme "un nouveau projet Devaquet pour tout l'enseignement", rappelant ainsi de quelle façon il était possible d'y faire échec : c'est la mobilisation unie des étudiants, déferlant en immense manifestation à l'Assemblée Nationale, et la menace d'entrée en scène des enseignants qui ont fait capoter les plans du gouvernement Chirac, dont l'existence même était en cause.

C'est une mobilisation de cette force qu'à tout prix le gouvernement actuel a voulu éviter. Il a dû lâcher du lest, mais pour mieux manœuvrer. Il faut maintenant lui infliger une défaite décisive.

Dès la rentrée, les enseignants vont à nouveau être confrontés avec les problèmes les plus quotidiens et en même temps les plus cruciaux et les plus déterminants : leurs conditions de travail, les conséquences de la politique gouvernementale en matière de postes, d'ouvertures de classes, de surcharges d'effectifs, de manque de moyens.

Chacun se souvient de la rentrée 1988 et des possibilités révélées et ouvertes, par la grève du lycée Grammont à Tours. Des mouvements analogues vont-ils éclater en septembre prochain ? Nul ne peut le certifier. Une chose est sûre : l'opposition profonde des enseignants, qui s'est manifestée depuis janvier, n'est pas étouffée. Elle rebondira, resurgira, et dans des conditions où les garde-fous constitués par les appareils sont affaiblis, où la positions politique du gouvernement, malgré le vote de la loi d'orientation, est loin d'être aussi forte que celle du gouvernement Chirac en 1986.

Les enseignants, les personnels de l'enseignement public, les étudiants, les lycéens peuvent :

INFLIGER UNE DEFAITE DECISIVE AU GOUVERNEMENT MITTERRAND-ROCARD-DURAFOUR-SOISSON.

La voie pour cela est celle définie par le dernier supplément "Enseignement public" de CPS :

> *«• Les syndicats aux enseignants, les permanents à leur service ;*
> *• La responsabilité des dirigeants de la FEN et de ses syndicats est :*
>
> *- lancer un ultimatum au gouvernement le sommant de satisfaire les revendications des enseignants : réelle revalorisation des salaires des enseignants en raison et dans le respect de leurs qualifications ; pas de salaire d'enseignant inférieur à 8 000 francs net par mois ; des postes, des classes, des moyens ;*
>
> *- appeler **TOUS LES ENSEIGNANTS** à une manifestation nationale à **L'ASSEMBLEE NATIONALE**, pour exiger des députés du PS et du PCF qu'ils satisfassent les revendications.*

POUR UN GOUVERNEMENT PS-PCF SANS MINISTRES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS ET PARTIS BOURGEOIS

En finir avec la politique de démantèlement de

l'enseignement public, comme la satisfaction des revendications pose la question d'un autre gouvernement, d'un gouvernement sans ministres représentants des organisations et partis bourgeois. Il y a une majorité de députés du PS et du PCF à l'Assemblée Nationale. Elle peut décider de la souveraineté de l'Assemblée Nationale, d'un gouvernement PS-PCF sans ministres représentants des organisations et partis bourgeois. De ce gouvernement les travailleurs exigeraient qu'il satisfasse leurs revendications. Infliger au gouvernement une défaite politique majeure, imposer aux députés du PS et du PCF qu'ils satisfassent les revendications des enseignants, ce serait aller dans ce sens.»

NOUVELLE CALÉDONIE

LE FLNKS ET L'UC PAIENT ET VONT PAYER LA NOTE DES ACCORDS MATIGNON

Michel Rocard se déclare satisfait des résultats des élections qui ont eu lieu le 11 juin en Nouvelle Calédonie. Ces élections ont eu lieu en application des accords signés à Matignon les 26 juin et 20 août 1988 entre le gouvernement Mitterrand-Rocard-Durafour-Soisson et le FLNKS et qui ont été ratifiés (si l'on peut dire : 26,1 % des électeurs inscrits se sont prononcés pour) le 6 novembre 1988 par référendum.

Du point de vue institutionnel ces accords ont prévu trois provinces : les îles Loyauté, les provinces Sud et Nord. Chacune de ces provinces sera administrée par une assemblée élue pour six ans au scrutin proportionnel et par un administratif propre. Un congrès du territoire composé de la réunion des trois assemblées provinciales est institué. Finalement l'exécutif est assuré par le représentant de l'Etat français (le représentant du gouvernement). Il dirige l'administration territoriale, la police, l'armée. C'est l'Etat français qui dispose des crédits. En clair : le pouvoir colonial reste en place ; le FLNKS est "associé" à l'administration coloniale. Les "Caldoches" continueront à bénéficier de leurs privilèges coloniaux. Même dans leurs détails, ces accords garantissent leur domination : ils contrôlent totalement la province la plus riche, celle de Nouméa ; ils sont assurés de disposer de la majorité absolue au congrès territorial.

RÉSULTATS GLOBAUX

Pour l'ensemble des trois provinces, il y avait : 91 259 inscrits. Exprimés : 62 506, soit 68,49 %. Au total, le RPCR obtient : 27 789 voix, soit 30,45 % des inscrits, auxquels il faut ajouter 12 151 voix du FN et divers droite, soit 13,31 % des inscrits. Les listes "divers gauches" doivent être incluses dans les listes se prononçant pour le maintien de la "présence française" : 2369 voix, soit 2,6 % des inscrits. La liste Union océanienne : 2424 voix, soit 2,65 % des inscrits doit être additionnée aux partisans de la "présence française". Donc les partisans de la "présence française" ont totalisé 44 733 voix, soit 49,01 % des inscrits.

Une liste s'intitulait "anti-néocolonialiste". Elle a obtenu 1441 voix, soit 1,57 % des inscrits. Est-elle pour l'indépendance ou la "présence française" ?

Les listes du FLNKS totalisent 17 878 voix, soit 19,6 % des inscrits, auxquels on peut ajouter l'UPCI : 666 voix, soit 0,72 % des inscrits. Au total : 20,32 % des inscrits.

PROVINCE SUD

Dans la province sud, les partisans de la "présence française" sont évidemment largement majoritaires. RPCR : 20 856 voix ; Front National : 3 875 voix ; divers droite ; 7464 voix, soit au total : 32 195 voix et 56,20 % des inscrits, auxquels il faut ajouter : divers gauche : 2 369 voix ; Union océanienne : 2424 voix, soit 4 793 voix et 8,01 % des inscrits. Donc dans la province sud : 39 357 voix et 68,91 % des inscrits.

Quant au FLNKS, il obtient : 4 595 voix soit 8,02 % des inscrits.

PROVINCE NORD ET ILES LOYAUTÉ

Dans la province nord, les partisans de la "présence française totalisent : RPCR, 4 041 voix ; Front National et divers droite, 705 voix, soit au total : 4746 voix et 22,03 % des inscrits.

Le FLNKS obtient : 9 371 voix et 43,51 % des inscrits. Auxquels ont peut ajouter les résultats de la liste "indépendantiste" : 666 voix et 3,09 % des inscrits. Soit au total : 10 037 voix et 46,60 % des inscrits.

Aux îles Loyauté, les partisans de la "présence française" obtiennent : RPCR, 2 892 voix, divers droite, 107. Au total 2 999 voix et 24,09 % des inscrits. Le FLNKS : 3 912 voix et 31,43 % des inscrits, auxquels on peut ajouter les "indépendantistes" : 157 voix et 1,26 % des inscrits. Soit au total pour l'indépendance : 4 069 voix et 32,69 % des inscrits. Reste la liste "anti-colonialiste" : 1441 voix et 11,57 % des inscrits.

RÉSULTATS EN SIEGES

Les résultats en sièges donnent :
• **Sud** : 21 RPCR ; 3 FN : 2 divers droite ; 2 Union océanienne ; 4 FLNKS.
• **Nord** : 4 RPCR ; 11 FLNKS.
• **Loyauté** : 2 RPCR ; 1 LKS ; 4 FLNKS.

Au congrès, il y aura donc :
- 37 partisans de la "présence française"
- 15 FLNKS.

PRISONNIERS DES ACCORDS MATIGNON

Ces résultats montrent à l'évidence combien le FLNKS est piégé et prisonnier, par la médiation des accords Matignon, des partisans de la "présence française", c'est-à-dire du maintien de la colonisation française. L'assassinat le 4 mai de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwéné Yeiwéné a été la conséquence de violents conflits politiques qui déchirent le FLNKS par suite de la signature par ses dirigeants et notamment ceux de l'Union Calédonienne des accords Matignon. Il devient de plus en plus clair aux combattants pour l'indépendance de la Kanakie qu'il s'est agi d'une reddition sans condition : l'ensemble des accords Matignon, la base électorale sur laquelle ils s'appuient, les institutions qu'ils établissent sont un carcan pour le peuple kanak, carcan que, inéluctablement, il s'efforcera de briser.

"Le Monde" du 9 mai écrivait :

«Aux yeux de cette population (celle de Gossanah) Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné par le compromis politique de l'hôtel Matignon qui impliquait qu'un trait fut tiré sur les événement d'Ouvéa (après avoir pris la gendarmerie, tués quatre gendarmes et emmenés en otage le reste, qu'ils avaient caché dans une grotte, 19 des membres du commando ayant réalisé l'opération avait été abattus par les troupes françaises) étaient les complices objectifs d'un "complot du silence". La preuve en était, dans son esprit, que ni l'un ni l'autre n'était venu lui faire la moindre visite».

Voilà pourquoi Djubelly Wéa les aurait abattus avant de l'être lui-même par leurs gardes du corps.

LE FLNKS DÉCHIRÉ

Tjibaou était le principal dirigeant de l'Union Calédonienne ainsi que celui du FLNKS. En signant les accords Matignon, il s'est engagé dans une politique qui a fait de l'UD le gendarme de l'ordre colonial. "Le Monde" du 11 juin rapporte :

«L'UC quadrille le terrain afin de dissuader les militants locaux du FULK de mettre à exécution leur menace de "déstabiliser le plan Rocard" (...) Condamnée à l'oisiveté en cette phase préventive, la gendarmerie ne sait trop si elle doit s'inquiéter d'un cas de figure à ce point insolite et non répertorié dans les manuels de la maréchaussée de l'outre-mer».

Le FLNKS est malade de la signature et de l'application des accords Matignon. Le numéro de "Libération" où sont annoncés les résultats des élections, celui du 12 juin, met l'accent sur la crise du FLNKS :

«Les dix neuf morts d'Ouvéa, le 5 mai 1988, la signature des accords de Matignon le 26 juin, la concrétisation du texte final lors de la négociation Oudinot, au siège du ministère des TOM-DOM, le 20 août, tout cela s'est fait trop vite pour bien des Canaques. Dans beaucoup de tribus, de quartiers populaires de Nouméa, l'incompréhension fut totale. Et lorsque le premier juin dernier, lors d'une réunion électorale dans la petite commune de Poya, sur la cote Ouest, Edmond Nikiniaï évoque "ces accords de Matignon signés avec nos amis du RPCR" beaucoup dans l'assistance sursautèrent. D'un seul coup, on assistait à l'instauration d'une connection tripartite FLNKS-RPCR-gouvernement».

La "victoire" à ces élections des tenants de la "présence française" ne peut qu'accentuer la crise du FLNKS et des organisations qui le composent. Encore faut-il, pour que cette crise évolue positivement, qu'une autre perspective s'ouvre devant le peuple kanak

✂----------

BULLETIN D'ABONNEMENT A "COMBATTRE POUR LE SOCIALISME"

10 NUMEROS : 70 FFR

NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ - LOCALITE : _____

(Ecrire en caractère d'imprimerie. Merci)

Chèque à établir à l'ordre de : Stéphane JUST
Envoyer à : **Stéphane JUST - B.P. 154 - 92804 PUTEAUX CEDEX**

LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT CPS

C.P.S. R.V.I. N° 12 DU 30 MAI 1989

DIRIGEANTS DES SYNDICATS : NE DISCUTEZ PAS DES REVENDICATIONS PATRONALES !

Au moment où le CNPF annonçait qu'il entendait poursuivre les"négociations"sur la flexibilité du temps de travail,la direction générale RENAULT décidait de rediscu--ter tous les accords d'entreprise (conventions) du groupe. Ainsi la direction RVI convoquait les syndicats le 9 mars. Un tract de la CGT du 15 mars indiquait :

> . La direction veut tout renégocier sur ses bases à elle, en une phrase : tout rediscuter dans la convention pour mettre en place d'autres accords s'inscrivant dans le cadre de l'Europe de 1992 !
> . Elle propose 5 thèmes et 2 avenants spécifiques : A) CONDITION D'EMPLOI - B) TEMPS de TRAVAIL - C) FORMATION - D) SUSPENSION de CONTRAT - E) LA FIN de CARRIERE
> Pour discuter de ces thèmes, elle propose un premier calendrier de réunion d'ici les congés le 12 Avril - 10 Mai - 6 Juin - 6 Juillet - 19 Juillet !

DIMINUER LES EFECTIFS,RENTABILISER LE PERSONNEL

Tel est l'objectif que se fixe M.PRADERIE,directeur du personnel de la Régie,dans un entretien accordé au "Quotidien de Paris" le 3 mai 89 :

> Aujourd'hui, nous sommes sur de bonnes bases mais il nous faut encore gagner 8 à 10 % de productivité par an, ce qui signifie qu'il nous faudra encore diminuer nos effectifs, de l'ordre de 3 500 personnes par an.

Le PDG de RVI précise encore lors du CCE d'avril(information au personnel n°108) :

> Comme toutes les entreprises, Renault V.I. est un ensemble vivant qui ne peut être figé, qui doit s'adapter sans cesse.
> Au plan de l'emploi, cela signifie des recrutements mais aussi des départs sachant que les premiers doivent largement l'emporter sur les seconds.

METTRE EN CAUSE LES ACQUIS OUVRIERS

Tel est le contenu des propositions de la direction RVI lors des deux premières réunions sur la "remise à plat" de la convention :

- & De moins en moins de garantie d'emploi; alignement des contrats à durée indéterminée sur ceux à durée déterminée,et multiplication de ces derniers.
- & Aggravation des conditions de travail : 3x8,travail les dimanches et fériés, équipes de fin de semaine...flexibilité...mobilité.
- & Augmentation de la durée du travail à volonté du patron,par,en particulier, la remise en cause du calcul hebdomadaire de la durée du travail.
- & Un "entretien-évaluation" annuel permettra,en associant le travailleur à sa propre exploitation,le salaire au mérite et les listes de "licenciables" ...

LES DIRECTIONS DE RENAULT,RVI ONT IMPERATIVEMENT BESOIN DE LA PARTICIPATION DES DIRIGEANTS SYNDICAUX.

Ces objectifs heurtent de front les aspirations des travailleurs. PRADERIE,comme les autres dirigeants de RENAULT et RVI,sait fort bien qu'il n'a pas les moyens de les imposer aux travailleurs. L'entretien déjà cité est explicite :

> Depuis septembre, nous rencontrons les syndicats tous les quinze jours pour remplacer l'accord de 1984 en fonction de la nouvelle donne. Nous verrons si les syndicats accepteront les modifications que nous entendons y porter.
>
> Q. — Dans quels domaines ?
>
> M. P. — Nous voulons un accord vrai qui soit au plus près des réalités économiques et sociales. Sur l'aménagement du temps de travail, par exemple, nous préférons négocier établissement par établissement parce que nos métiers sont très divers. Mais nous restons prudents. Nous avons du mal à signer des accords de flexibilité convenables. (...)
>
> (...)
>
> Q. — Mais qu'allez-vous faire ?
>
> M. P. — Nous allons essayer de convaincre le personnel de la nécessité d'une approche de la qualité, d'une meilleure liaison avec les préoccupations des clients.

Ils restent "PRUDENTS"...ils ont "DU MAL"....il leur faut "CONVAINCRE".Pour cela ils ont besoin que les dirigeants des syndicats participent aux "discussions" qu'ils organisent.

C'est la même méthode qu'a utilisé le CNPF pour faire passer l'accord-cadre"flexibilité".Certes,seules la CFDT et la CGC ont signé.Elles ont pu le faire parce que l'ensemble des dirigeants syndicaux ont participé de bout en bout à la"discussion". Les dirigeants CGT et FO en acceptant de discuter des revendications du CNPF les ont légitimées.

DIRIGEANTS DES SYNDICATS,
REFUSEZ DE DISCUTER DES REVENDICATIONS PATRONALES!

En avril,73 travailleurs de Vénissieux et de Saint-Priest ont signé le texte suivant :

> Nous estimons que les organisations syndicales CGT,FO,CFDT,doivent réaliser l'unité pour défendre nos acquis. Cela exige de refuser le piège dans lequel le patronat veut enfermer les syndicats.
> LES DIRIGEANTS SYNDICAUX DOIVENT ROMPRE IMMEDIATEMENT LES "NEGOCIATIONS" celles proposées par le CNPF,comme celles proposées par la direction de RVI.

A Vénissieux,à partir de la signature de 50 travailleurs,une délégation s'est rendue auprès des responsables syndicaux. Certains responsables de la CFDT et de FO ont refusé de recevoir la délégation. Un responsable CGT a répondu que la CGT ne pratiquait pas la politique de la chaise vide,qu'elle irait aux réunions défendre les revendications des travailleurs et qu'elle appelle les travailleurs à des journées d'action.
MAIS...Ces réunions sont convoquées par le patron. Il est demandeur. Il a fait un ordre du jour précis : discuter de SES "revendications",de la mise en cause des acquis. Ces réunions sont pour la direction le moyen de faire passer ses attaques anti-ouvrières.
Peut-on défendre les acquis en participant à une réunion qui vise à les détruire? Non à l'évidence! C'est ce qu'ont montré les"négociations" flexibilité et les "états généraux sur la Sécurité Sociale".

dirigeants de la CGT,de la CFDT,de FO
ROMPEZ IMMEDIATEMENT LES "NEGOCIATIONS"
sur la " remise à plat " de la convention RVI
REFUSEZ DE DISCUTER DES REVENDICATIONS PATRONALES !

Les militants qui diffusent COMBATTRE POUR LE SOCIALISME appellent les travailleurs de RVI à manifester cette exigence auprès des dirigeants syndicaux par tous les moyens qu'ils jugeront utiles.

TEXTE SIGNE PAR 63 TRAVAILLEURS DES P.T.T. D'AIX-EN-PROVENCE

ADRESSE AUX DIRIGEANTS DES FEDERATIONS PTT
DE LA CGT, FO, CFDT

Vous avez, chacun de votre côté, déclaré rejeter le rapport Prévot.
Vous avez, pour certains, annoncé refuser de discuter ce rapport.
Une chose est certaine, LE PERSONNEL ET LES SYNDICATS N'ONT PAS A DISCUTER D'UN PROJET REMETTANT ENCAUSE LEURS ACQUIS.
Pour Obtenir l'abandon du rapport Prévôt commandé par le ministre Quilès, un premier point est absolument nécéssaire:
Vous devez dans l'unité :
- Refuser en pratique toute discussion de ce rapport avec les représentants de l'administration et du gouvernement, et en exiger le retrait.
- Exiger qu'il soit mis fin aux réunions convoquées dans les services pour en discuter.

Sur cette base, le combat uni pour nos revendications est possible:
- Rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 1982.
- Echelle mobile des salaires garantissant le maintien du pouvoir d'achat.
- Arrêt des suppressions d'emplois, embauche immédiate.
- Intégration des primes dans le salaire...

Adressez un ultimatum au gouvernement pour nos revendications.
APPELEZ DANS L'UNITE A UNE MANIFESTATION NATIONALE A L'ASSEMBLEE NATIONALE DE TOUS LES PERSONNELS DES PTT ET DE LEURS SYNDICATS POUR IMPOSER AUX DEPUTES DU PS ET DU PCF QUE SOIENT SATISFAITES NOS REVENDICATIONS.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, RÉVOLUTION BOURGEOISE LA PLUS RADICALE ET LA PLUS ACHEVÉE

Ainsi que CPS n° 27 l'a annoncé, nous publions dans ce numéro d'importants extraits des analyses et appréciations de Marx et Engels sur la révolution française.

* * *

QUELQUES DATES AVANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La révolution française doit être située dans la lutte séculaire de la bourgeoisie pour conquérir le pouvoir politique, l'exercer et établir sa domination de classe sur l'ensemble de la société. La bourgeoisie a combattu pour asseoir le mode de production capitaliste et débarrasser son développement de toute entrave. Quelques rappels sont nécessaires pour situer la révolution française dans la chaîne des révolutions bourgeoises.

1648 - A la suite de la guerre d'indépendance contre l'Espagne, au traité d'Aix la Chapelle, l'Espagne reconnaît l'indépendance de la République Unie (Pays-Bas).

1649 - A la suite d'une longue guerre civile, la République est proclamée en Angleterre. En 1653 Cromwell se fait proclamer Lord Protector. Il le restera jusqu'à sa mort en 1658. En 1660 la royauté est rétablie. Fils de Charles 1er exécuté en 1649, Charles II monte sur le trône. Mais il doit accorder "l'Habéas Corpus" (interdiction des arrestations arbitraires). En 1689 la "glorious revolution" le renverse. Une monarchie modérée est établie à partir d'une déclaration des droits, de la suprématie de la loi. De 1689 à 1702, Guillaume d'Orange règne. En 1702, la reine Anne lui succède : début du régime parlementaire. En Angleterre l'expansion économique s'accélère et le rayonnement intellectuel de l'Angleterre s'accroît.

1775 - Soulèvement des colons anglais d'Amérique du Nord contre la métropole. La guerre d'indépendance commence. Le 4 juillet 1776 le congrès des représentants de ces treize Etats proclame l'Indépendance des Etats Unis. La déclaration d'Indépendance affirme :

> *«Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de rompre les liens politiques qui l'unissaient à un autre et d'assumer parmi les puissances de la terre la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit, la décence, le respect qu'il doit à l'opinion de l'humanité l'obligent à déclarer les causes qui le déterminent à la séparation.*
>
> *Nous tenons pour allant de soi, pour évidente, les vérités suivantes. Tous les hommes sont créés égaux, leur Créateur les a investis de certains droits inaliénables ; parmi ceux-ci, si trouvent la vie, la liberté, la poursuite du bonheur. Les gouvernements ont été investis pour garantir ces droits ; ils ne tiennent leur pouvoirs que du consentement de ceux qu'ils gouvernent... Lorsque le gouvernement ne remplit plus son objet, le peuple à le droit de le modifier ou de le renverser et d'en instituer un autre».*

La rivalité entre l'Angleterre et la France monarchique pour la prépondérance en Europe et dans le monde est alors telle que cette dernière appuie les "insurgents" et envoie des escadres et un corps expéditionnaire en Amérique. A la suite de sa défaite, la monarchie constitutionnelle anglaise reconnaît, en 1783, au traité de Versailles, l'indépendance des USA.

"UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

Marx a écrit :

> *«En 1648, la bourgeoisie s'est alliée avec la noblesse moderne contre la royauté et contre le clergé dominant.*
>
> *En 1789, la bourgeoisie s'est alliée avec le peuple contre la royauté, la noblesse et le clergé dominant.*
>
> *La révolution de 1789 avait comme modèle à imiter - du moins en Europe - la révolution de 1648, et celle-ci le soulèvement des Pays-Bas contre l'Espagne. Toutes deux ont précédé d'un siècle, non seulement dans le temps, mais encore par le contenu, leurs modèles.*
>
> *Dans les deux révolutions, la classe qui se trouvé* en réalité *à la pointe du mouvement, ce fut la bourgeoisie. Le* prolétariat *et les* fractions de la population n'appartenant pas à la bourgeoisie *n'avaient pas encore d'intérêts distincts de ceux de la bourgeoisie, ou bien ne constituaient pas encore des classes ou fractions de classe développées de manière autonome. En conséquence, lorsqu'ils entrèrent en opposition avec la bourgeoisie - comme par exemple de 1793 à 1794 en France - ils ne luttèrent que pour la réalisation des intérêts de la bourgeoisie, quand bien même ce n'était pas* à la manière *bourgeoise.* Toute la terreur française *n'exprime rien d'autre que la* manière plébéienne *d'en finir avec les* ennemis de la bourgeoisie *: l'absolutisme, le féodalisme et la petite bourgeoisie médiévale.*
>
> *Les révolutions de 1648 et 1789 n'étaient pas des révolutions* anglaise *et* française, *mais des révolutions de style* européen. *Ce n'était pas le triomphe d'une classe* déterminée de *la société sur le* vieil ordre politique, *mais la* proclamation d'un régime politique pour la nouvelle société européenne. *Certes la bourgeoisie triomphait,*

mais sa victoire était alors celle d'une nouvelle organisation de la société, *la victoire de la propriété bourgeoise sur la féodale, de la nation sur le provincialisme, de la concurrence sur le corporativisme, du partage sur le majorat, du prolétariat de la terre sur la domination des propriétaires par la terre, de la raison sur la superstition, de la famille sur les titres de famille, de l'industrie sur la paresse héroïque, du droit bourgeois sur les privilèges médiévaux. La révolution de 1648 était la victoire du XVIIe siècle sur le XVIe, et celle de 1789 du XVIIIe siècle sur le XVIIe. Elles exprimaient plus encore les besoins du monde de l'époque que ceux des régions du monde où elles avaient éclaté, l'Angleterre et la France.»* (K. Marx, "La bourgeoisie et la contre-révolution" - La gazette rhénane, 15 décembre 1848 dans "Le mouvement ouvrier français", Maspero, page 122).

En quelques pages, Engels a tracé la longue lutte de la bourgeoisie pour conquérir le pouvoir politique et assurer sa domination de classe sur toutes les autres classes de la société :

CROISSANCE SOCIALE DE LA BOURGEOISIE

Quand l'Europe émergea du moyen âge, la bourgeoisie grandissante des villes constituait chez elle l'élément révolutionnaire. Elle avait conquis dans l'organisation féodale une position qui déjà était devenue trop étroite pour sa force d'expansion. Le libre développement de la classe moyenne, de la bourgeoisie, devenait incompatible avec le maintien du système féodal : le système féodal devait donc être détruit.

Le grand centre international du féodalisme était l'Église catholique romaine. Elle réunissait toute l'Europe féodale de l'Occident, malgré ses guerres intestines, en un grand système politique, opposé aux Grecs schismatiques aussi bien qu'aux pays musulmans. Elle couronnait les institutions féodales de l'auréole d'une consécration divine. Elle avait modelé sa propre hiérarchie sur celle de la féodalité et elle avait fini par devenir le seigneur féodal le plus puissant, propriétaire d'un bon tiers au moins des terres du monde catholique. Avant que le féodalisme pût être attaqué en détail dans chaque pays, il fallait que son organisation centrale sacrée fût détruite.

Or, parallèlement à la montée de la bourgeoisie, se produisit le grand essor de la science; de nouveau, l'astronomie, la mécanique, la physique, l'anatomie et la physiologie étaient cultivées. La bourgeoisie avait besoin, pour le développement de sa production industrielle, d'une science qui étudiât les propriétés physiques des objets naturels et les modes d'action des forces de la nature. Jusque-là, la science n'avait été que l'humble servante de l'Église, qui ne lui avait jamais permis de franchir les limites posées par la foi; elle était tout, sauf une science. Elle s'insurgea contre l'Église; la bourgeoisie, ne pouvant rien sans la science, se joignit au mouvement de révolte.

Ces remarques, bien qu'intéressant seulement deux des points où la bourgeoisie montante devait fatalement entrer en collision avec la religion établie, suffiront pour démontrer d'abord que la classe la plus directement intéressée dans la lutte contre la position de force de l'Église catholique était la bourgeoisie, et ensuite que toute lutte contre le féodalisme devait à l'époque revêtir un déguisement religieux et être dirigée en premier lieu contre l'Église. Mais si les Universités et les marchands des villes lancèrent le cri de guerre, il était certain qu'il trouverait — et il trouva en effet — un puissant écho dans les masses populaires des campagnes, chez les paysans, qui partout devaient durement lutter pour leur existence même contre leurs seigneurs féodaux, tant spirituels que temporels.

La longue lutte de la bourgeoisie contre le féodalisme fut marquée par trois grandes et décisives batailles.

ÉMANCIPATION DE LA BOURGEOISIE

La réforme protestante.

La première est la Réforme protestante en Allemagne. Au cri de guerre de Luther contre l'Église, deux insurrections politiques répondirent : l'insurrection de la petite noblesse dirigée par Franz de Sickingen (1523) et la grande guerre des Paysans (1525). Toutes les deux furent vaincues, surtout à cause de l'indécision des bourgeois des villes, qui y étaient cependant les plus intéressés; nous ne pouvons ici rechercher les causes de cette indécision. Dès ce moment, la lutte dégénéra en une querelle entre les princes locaux et le pouvoir central de l'empereur, et pendant deux siècles, eut pour conséquence de rayer l'Allemagne du nombre des nations européennes jouant un rôle politique. La réforme luthérienne enfanta néanmoins une nouvelle religion, la religion dont avait précisément besoin la monarchie absolue. Les paysans allemands du Nord-Est n'étaient pas plutôt convertis au luthéranisme, qu'ils étaient transformés d'hommes libres en serfs.

Mais là où Luther échoua, Calvin remporta la victoire. Le dogme calviniste répondait aux besoins de la bourgeoisie la plus avancée de l'époque. Sa doctrine de la prédestination [1] était l'expression religieuse du fait que, dans le monde commercial de la concurrence, le succès et l'insuccès ne dépendent ni de l'activité, ni de l'habileté de l'homme, mais de circonstances indépendantes de son contrôle. Ces circonstances ne dépendent ni de celui qui veut, ni de celui qui travaille; elles sont à la merci de puissances économiques supérieures et inconnues; et cela était particulièrement vrai à une époque de révolution économique, alors que tous les anciens centres de commerce et toutes les routes commerciales étaient remplacés par d'autres, que les Indes et l'Amérique étaient ouvertes au monde, et que les articles de foi économique les plus respectables par leur antiquité — la valeur respective de l'or et de l'argent — commençaient à chanceler et à s'écrouler. De plus la constitution de l'Église de Calvin était absolument démocratique et républicaine, et là où le royaume de Dieu était républicanisé, les royaumes de ce monde ne pouvaient rester sous la domination de monarques, d'évêques et de seigneurs féodaux. Tandis que le luthéranisme allemand consentait à devenir un instrument docile entre les mains des petits princes allemands, le calvinisme fonda une République en Hollande et d'actifs partis républicains en Angleterre et surtout en Écosse.

1. Doctrine selon laquelle les individus sont d'avance, et quoi qu'ils puissent faire, élus ou réprouvés.

La révolution anglaise, naissance du matérialisme.

Le deuxième grand soulèvement de la bourgeoisie trouva dans le calvinisme une doctrine taillée et cousue à sa mesure. L'explosion eut lieu en Angleterre [1]. Les classes moyennes des villes se lancèrent les premières dans le mouvement, et la *yeomanry* des campagnes le fit triompher [2]. Il est assez curieux que, dans les trois grandes révolutions de la bourgeoisie, la paysannerie fournisse les armées pour soutenir le combat et qu'elle soit précisément la classe qui doive être le plus sûrement ruinée par les conséquences économiques de la victoire. Un siècle après Cromwell, la *yeomanry* avait

1. 1648 et années suivantes.
2. Les *yeomen* étaient des petits propriétaires libres et cultivant eux-mêmes leurs terres; ils étaient très nombreux à cette époque en Angleterre. (P. L.)

vécu. Cependant sans cette *yeomanry* et sans l'élément plébéien des villes, jamais la bourgeoisie livrée à ses propres forces n'aurait pu continuer la lutte jusqu'à la victoire et n'aurait pu faire monter Charles Ier sur l'échafaud. Pour que ces conquêtes de la bourgeoisie, qui étaient mûres et prêtes à être moissonnées, pussent être assurées, il fallut que la révolution dépassât de beaucoup le but — exactement comme en France en 1793 et comme en Allemagne en 1848. Il semble que ce soit là une des lois de l'évolution de la société bourgeoise.

Cet excès d'activité révolutionnaire fut suivi en Angleterre par l'inévitable réaction, qui, à son tour, dépassa le point où elle aurait pu se maintenir. Après une série d'oscillations, le nouveau centre de gravité finit par être atteint et il devint un nouveau point de départ. La grande période de l'histoire anglaise, que la « respectabilité » nomme la « grande rébellion », et les luttes qui suivirent parviennent à leur achèvement avec l'événement relativement mesquin de 1689, que cependant les historiens libéraux décorent du titre de « glorieuse révolution ».

Le nouveau point de départ était un compromis entre la bourgeoisie montante et les ci-devant propriétaires féodaux. Ces derniers, bien que nommés alors comme aujourd'hui l'aristocratie, étaient depuis longtemps en train de devenir ce que Louis-Philippe ne devint que beaucoup plus tard : le « premier bourgeois du royaume ». Heureusement pour l'Angleterre, les vieux barons féodaux s'étaient entre-tués durant la guerre des Deux-Roses [1]. Leurs successeurs, quoique généralement issus des mêmes vieilles familles, prove-

1. 1455-1485. — Henry VIII dont il est question plus bas, régna sur l'Angleterre de 1509 à 1547 et rompit avec l'Église catholique.

naient cependant de branches collatérales si éloignées qu'ils constituèrent un corps tout à fait nouveau; leurs habitudes et leurs goûts étaient plus bourgeois que féodaux; ils connaissaient parfaitement la valeur de l'argent et ils commencèrent immédiatement à augmenter leurs rentes foncières, en expulsant des centaines de petits fermiers et en les remplaçant par des moutons. Henry VIII, en dissipant en donations et prodigalités les terres de l'Église, créa une légion de nouveaux propriétaires fonciers bourgeois : les innombrables confiscations de grands domaines, qu'on recédait à des demi ou à de parfaits parvenus, continuées après lui pendant tout le XVIIe siècle, aboutirent au même résultat. C'est pourquoi à partir de Henry VII, l'aristocratie anglaise, loin de contrecarrer le développement de la production industrielle, avait au contraire cherché à en bénéficier indirectement; et de même il s'était toujours trouvé un grand nombre de grands propriétaires fonciers disposés, pour des raisons économiques et politiques, à coopérer avec les *leaders* de la bourgeoisie industrielle et financière. Le compromis de 1689 se réalisa donc aisément. Les dépouilles politiques — postes, sinécures, gros traitements — étaient abandonnées aux grandes familles nobiliaires, à condition que les intérêts économiques de la bourgeoisie commerçante, industrielle et financière ne fussent pas négligés. Et ces intérêts économiques étaient déjà à l'époque suffisamment puissants pour déterminer la politique générale de la nation. Il y avait bien des querelles sur les questions de détail, mais l'oligarchie aristocratique ne savait que trop bien que sa prospérité économique était irrévocablement liée à celle de la bourgeoisie industrielle et commerçante.

A partir de ce moment, la bourgeoisie devint un élément modeste, mais officiellement reconnu, des classes dominantes de l'Angleterre, ayant avec les autres fractions un intérêt commun au maintien de la sujétion de la grande masse ouvrière de la nation. Le marchand ou le manufacturier lui-même occupa la position de maître ou, comme on disait jusqu'à ces derniers temps, de « supérieur naturel » envers ses ouvriers, commis et domestiques. Son intérêt lui commandait de leur soutirer autant de bon travail que possible; pour cela il devait les accoutumer à la soumission convenable. Il était lui-même religieux, la religion avait été le drapeau sous lequel il avait combattu le roi et les seigneurs; il ne fut pas long à découvrir les avantages que l'on pouvait tirer de cette même religion pour agir sur l'esprit de ses inférieurs naturels et pour les rendre dociles aux ordres des maîtres que, dans sa sagesse impénétrable, il avait plu à Dieu de placer au-dessus d'eux. Bref, la bourgeoisie anglaise avait à prendre sa part dans l'oppression des « classes inférieures », de la grande masse productrice de la nation, et un de ses instruments d'oppression fut l'influence de la religion.

Un autre fait contribua à renforcer les penchants religieux de la bourgeoisie : la naissance du matérialisme en Angleterre. Cette nouvelle doctrine impie choquait non seulement les pieux sentiments de la classe moyenne, mais elle s'annonçait comme une philosophie qui ne convenait qu'aux érudits et aux gens

du monde cultivés, par opposition à la religion assez bonne pour la grande masse inculte, y compris la bourgeoisie. Avec Hobbes, le matérialisme apparut sur la scène, comme défenseur de l'omnipotence et des prérogatives royales; il faisait appel à la monarchie absolue pour maintenir sous le joug ce *puer robustus sed malitiosus* [1] qu'était le peuple. Il en fut de même avec

1. Cet enfant robuste, mais malicieux.

les successeurs de Hobbes, avec Bolingbroke, Shaftesbury, etc.; la nouvelle forme déiste ou matérialiste demeura, comme par le passé, une doctrine aristocratique, ésotérique et par conséquent odieuse à la bourgeoisie et par son hérésie religieuse, et par ses connexions politiques antibourgeoises. Par conséquent, en opposition à ce matérialisme et à ce déisme aristocratiques, les sectes protestantes qui avaient fourni son drapeau et ses combattants à la guerre contre les Stuart, continuèrent à constituer la force principale de la classe moyenne progressive et forment aujourd'hui encore l'épine dorsale du « grand Parti libéral ».

Matérialisme du XVIIIe siècle et Révolution française

Cependant, le matérialisme passait d'Angleterre en France où il rencontra une autre école philosophique matérialiste, issue du cartésianisme avec laquelle il se fondit. Tout d'abord, il demeura en France aussi une doctrine exclusivement aristocratique; mais son caractère révolutionnaire ne tarda pas à s'affirmer. Les matérialistes français ne limitèrent pas leurs critiques aux seules questions religieuses, ils s'attaquèrent à toutes les traditions scientifiques et institutions politiques de leur temps; et afin de prouver que leur doctrine avait une application universelle, ils prirent au plus court et l'appliquèrent hardiment à tous les objets du savoir dans une œuvre de géants qui leur valut leur nom — *l'Encyclopédie*. Ainsi sous l'une ou l'autre de ses deux formes — matérialisme déclaré ou déisme — ce matérialisme devint la conception du monde de toute la jeunesse cultivée de France, à tel point que lorsque la grande Révolution éclata, la doctrine philosophique, mise au monde en Angleterre par les royalistes, fournit leur étendard théorique aux républicains et aux terroristes français, et fournit le texte de la Déclaration des droits de l'homme.

La grande Révolution française fut le troisième soulèvement de la bourgeoisie; mais elle fut le premier qui rejeta totalement l'accoutrement religieux et livra toutes ses batailles sur le terrain ouvertement politique; elle fut aussi le premier qui poussa la lutte jusqu'à l'anéantissement de l'un des combattants, l'aristocratie, et jusqu'au complet triomphe de l'autre, la bourgeoisie. En Angleterre, la continuité des institutions prérévolutionnaires et postrévolutionnaires et le compromis entre les grands propriétaires fonciers et les capitalistes trouvèrent leur expression dans la continuité des précédents juridiques et dans la conservation respectueuse des formes féodales de la loi. La Révolution française fut une rupture complète avec les traditions du passé, elle balaya les derniers vestiges du féodalisme et créa, avec le *code civil*, une magistrale adaptation de l'ancien droit romain aux conditions du capitalisme moderne; il est l'expression presque parfaite des relations juridiques correspondant au stade de développement économique que Marx nomme la production marchande; si magistrale, que ce code de la France révolutionnaire sert aujourd'hui encore de modèle pour la réforme du droit de propriété dans tous les pays, sans en excepter l'Angleterre.

F. Engels "Socialisme utopique et Socialisme scientifique" Page 37 à 45 - Editions Sociales.

Citons encore Engels :

«La France est le pays où les luttes de classes ont été menées chaque fois, plus que partout ailleurs, jusqu'à la décision complète, et où, par conséquent, les formes politiques changeantes, à l'intérieur desquelles elles se meuvent et dans lesquelles se résument leurs résultats, prennent les contours les plus nets. Centre du féodalisme au moyen âge, pays classique, depuis la Renaissance, de la monarchie héréditaire, la France a, dans sa grande Révolution, détruit le féodalisme et donné à la domination de la bourgeoisie un caractère de pureté classique qu'aucun autre pays n'a atteint en Europe. De même, la lutte du prolétariat révolutionnaire contre la bourgeoisie régnante y revêt des formes aiguës, inconnues ailleurs.» (Introduction au "18 brumaire de Louis Bonaparte" de K. Marx - Editions Sociales, page 14).

Engels est on ne peut plus clair. En France, la révolution bourgeoise a été radicale et elle a été menée jusqu'au bout. C'est pourquoi il est évident que plus nettement que partout ailleurs la tâche révolutionnaire du prolétariat est d'instaurer sa propre dictature en balayant la dictature de la bourgeoisie, celle-ci revêtirait-elle la forme d'une démocratie parlementaire. D'ailleurs n'est-ce pas en France que, il y a déjà plus d'un siècle, pour la première fois au monde, le prolétariat y a pris le pouvoir ? De la Commune de Paris Marx a dit : *«elle est la forme enfin trouvée de la dictature du prolétariat»*.

VIVE LE PROLÉTARIAT, LA POPULATION LABORIEUSE, LES ÉTUDIANTS DE CHINE. CONTRE LA BUREAUCRATIE CHINOISE RUISSELANTE DU SANG DES MASSES POPULAIRES. VIVE LE SOCIALISME

1ERE PARTIE : LE VÉRITABLE VISAGE DE LA BUREAUCRATIE

DANS LA TRADITION DES BUREAUCRATIES PARASITAIRES ET CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES

La clique de la bureaucratie chinoise, actuellement au pouvoir à Pékin, les Deng Xiaoping, Li Peng, Yan Shangkung et autres, les généraux qui leur sont liés, veulent noyer dans le sang le puissant mouvement de masse qui met en cause le pouvoir de la bureaucratie parasitaire, corrompue et contre-révolutionnaire. Ils sont totalement dans la tradition des bureaucraties parasitaires d'URSS, d'Europe de l'est et d'ailleurs qui, depuis Staline, ont assassiné par millions, ouvriers, paysans, jeunes, révolutionnaires. A ce jour, à Pékin, les morts se comptent par milliers et par milliers, les blessés par dizaines de milliers. En province également la répression fait rage. Ainsi à Changdhu, capitale de la province la plus peuplée de Chine, le Sichnan, il y a plus de 300 morts et des milliers de blessés. Cyniquement les dirigeants des bureaucraties cubaine et est-allemande approuvent la répression et ceux de l'URSS la soutiennent plus discrètement.

A Canton, Shanghaï, Harbin, Tianjnin, Nankin, Wuhan, Xian, Changsha, etc, manifestations et grèves contre la répression se succèdent. Tous les ouvriers, les travailleurs des villes et des campagnes, les jeunes de Chine et du monde entier sont solidaires des étudiants et de la population laborieuse de Pékin.

LE CONTINGENT ET LE NÉCESSAIRE

Le 15 avril, Hu Yaobang mourait. Nommé Secrétaire général du Parti Communiste chinois, il avait été destitué de ce poste au début de l'année 1987. Le sommet, alors dominant, de la bureaucratie chinoise l'accusait d'être responsable d'avoir laissé se dérouler les manifestations étudiantes de décembre 1986 et de janvier 1987. Il avait été également accusé d'avoir pratiqué une politique beaucoup trop souple vis à vis du peuple tibétain qui n'accepte pas la domination chinoise. En fait, c'était un vieux bureaucrate réactionnaire. Tout son passé en témoigne. Vétéran de la "longue marche", il avait été "épuré" en 1966 au moment de la "révolution culturelle". Il avait refait surface alors que celle-ci était totalement liquidée et que son chef de file, Deng Xiaoping, récupérait, après la mort de Chou Enlai et de Mao Zédong, le pouvoir. Il était de l'équipe dirigeante qui, à partir de 1978, a donné toute leur ampleur aux "réformes économiques" déjà engagées. En 1980 il avait succédé à Hua Guafeng comme Secrétaire général du PCC, Hua Guafeng ayant lui-même succédé à Mao Zédong à la mort de ce dernier. Ironie de l'histoire : la mort et l'enterrement de Hu Yaobang ont cristallisé la nouvelle et gigantesque mobilisation de masse qui vient d'avoir lieu en Chine, mobilisation qui, certainement, est loin d'être terminée. Mais le fait qu'il ait été éliminé du pouvoir par ses pairs sous l'accusation de ne pas avoir maté, comme les sommets dirigeants le voulaient, le mouvement étudiant de décembre 1986 et de janvier 1987, lui a donné une certaine "aura". Ce fut l'occasion que les étudiants, et à leur suite d'immenses masses, ont utilisée pour manifester et exprimer leur rejet du gouvernement et des sommets dirigeants de la bureaucratie chinoise. La mort et l'enterrement de Hu Yaobang n'ont été que le contingent qui a déclenché le nécessaire : la gigantesque mobilisation de masse laquelle montre la puissance des charges sociales et politiques explosives que la gestion par la bureaucratie de la société chinoise a accumulées.

DES MANIFESTATIONS MONSTRES

Les derniers événements sont connus.

Du 17 au 20 avril : manifestations de milliers d'étudiants à la mémoire de Hu Yaobang, ancien Secrétaire du PC chinois. La place Tian Anmen est transformée en forum de la "contestation".

21 avril : les manifestants tentent, pour la première fois depuis la fondation du régime en 1949, d'envahir le Palais du Peuple ("parlement") situé sur la place Tian Anmen.
22 avril : funérailles de Hu Yaobang : malgré l'interdiction de manifester, des milliers d'étudiants restent sur la place Tian Anmen. L'agitation s'étend dans tout le pays.

24 avril : les étudiants de l'Université de Beida (Pékin) entament un boycott des cours.

27 avril : passant outre la mise en garde et à l'interdiction de manifester, les étudiants rassemblent sur la place Tian Anmen un demi-million de personnes.

5 mai : le Secrétaire général du PC chinois, Zhao Ziyang s'engage en faveur du dialogue, reprise des cours dans certaines Universités de Pékin.

13 mai : début de la grève de la faim d'un millier d'étudiants

sur la place Tian Anmen pour "l'ouverture du dialogue sur la démocratisation".

16 mai : Zhao Ziyang lance aux quelques 3000 grévistes de la faim un appel à mettre fin à leur mouvement.

17 mai : en dépit de l'appel au calme du chef du PC chinois, plus d'un million de personnes envahissent le centre de Pékin. La police reste invisible. Le mouvement gagne une vingtaine de ville de Chine. Des manifestations monstres de Chinois de Hong Kong, du Japon, etc...

18 mai : à Pékin dans la matinée, les chefs du parti et du gouvernement se rendent au chevet de plusieurs grévistes de la faim hospitalisés. Ils affirment leur volonté de dialogue et de réformes. Les étudiants demandent que Li Peng (premier ministre) et Zhao Ziyang se rendent sur la place Tian Anmen, qu'ils y "demandent le pardon du peuple chinois". Nouvelle manifestation de plus d'un million de personnes à Pékin (d'après l'AFP - "Libération" des 20 et 21 mai 1989).

19 mai : Zhao Ziyang et Li Peng sur la place Tian Anmen. Dans la soirée Li Peng annonce la loi martiale. La population bloque les camions militaires.

21 mai : plus d'un million de pékinois coupent l'accès au centre de la ville. Cas de fraternisation entre manifestants et soldats.

23 mai : nouvel afflux de manifestants place Tian Anmen et dans diverses villes au cri de "Li Peng démission". Dans la soirée encore plus d'un million de manifestants.

LA LOI MARTIALE INAPPLIQUÉE

La proclamation de la loi martiale, sans que le gouvernement de Li Peng soit en mesure de l'appliquer, semble se retourner contre ses initiateurs. Elle est un facteur supplémentaire de mobilisation des masses et de radicalisation du mouvement. Manifestement la hiérarchie militaire est divisée et dans son ensemble réticente à l'application de la loi martiale. Au sommet de la bureaucratie chinoise, comme à ses différents niveaux, c'est la confusion, l'impuissance et la division. Li Peng et Deng Xiaoping (qui réapparaît) semblent avoir réussi à écarter du pouvoir le Secrétaire général du PCC Zhao Ziyang nommé à ce poste à la suite de l'éviction de Hu Yaobang en janvier 1987. A son tour il est accusé de faiblesse et de libéralisme. Mais l'échec de la loi martiale remet tout en question.

Or, voilà que le 25 mai, sans pour autant appliquer la loi martiale, les chefs des trois grands départements de l'armée accordent leur soutien à Li Peng et à Deng Xiaoping. Pour la première fois depuis la proclamation de la loi martiale Li Peng apparaît à la télévision. La rumeur se répand que Zhao Ziyang et les dirigeants de la bureaucratie qui le soutenaient ont été arrêtés. Le mouvement semble s'essouffler. Progressivement les étudiants qui faisaient la grève de la faim y mettent fin. Les étudiants de Pékin quittent plus ou moins la place Tian Anmen. Les étudiants venus de province continuent d'y stationner au moins pour un temps. Des appels d'étudiants, se donnant comme les dirigeants du mouvement, se prononcent pour mettre fin à la grève de la faim et à l'occupation de la place Tian Anmen. Les étudiants de province repartent peu à peu. La place se vide en même temps que la vie à Pékin redevient normale. Pourtant, le 29 mai, les étudiants des Beaux-Arts dressent sur cette place une statue de la liberté réplique de celle érigée à l'entrée du port de New York. A cette occasion une nouvelle et puissante manifestation a lieu à Pékin. Ensuite le mouvement semble se résorber au moins dans ses expressions publiques.

Le 30 mai, les premières arrestations sont annoncées. Quelques étudiants considérés comme des "leaders" et trois ouvriers qui auraient constitué un syndicat illégal, plus 11 motards qui auraient, aux premiers jours de la loi martiale, sillonné les rues de Pékin pour fournir aux étudiants et aux manifestants des informations sur les positions de l'armée. En même temps que des signes indiquent qu'au sommet de la bureaucratie l'instabilité persiste. L'agence Chine Nouvelle cite un discours de Peng Zhen, ancien président du "parlement" qu'il aurait prononcé le 26 mai : *«Il ne faut pas juger hâtivement mais sur les faits»* aurait-il dit. Il aurait ajouté en attaquant Deng Xiaoping et Peng Zhen : *«que le droit doit l'emporter sur l'absolutisme personnel»* et que surtout : *«absolument personne n'est au-dessus des lois»*.

LA BUREAUCRATIE DIVISÉE ET EN DÉCOMPOSITION

La bureaucratie chinoise est non seulement divisée, mais elle est en pleine décomposition. Sous la direction de Deng Xiaoping depuis 1978, la Chine a été engagée dans un cours économique pro-capitaliste, les "quatre modernisations" : celles de l'industrie, de l'agriculture, de l'armée et des sciences techniques prônées par Chou Enlaï dès 1975 et réaffirmées au XIe congrès du PCC en août 1977. Ce cours a multiplié la corruption de la bureaucratie chinoise, prévaricatrice de la base au sommet. Il a renforcé les forces centrifuges, chaque petit potentat de province s'efforce d'échapper le plus possible à sa subordination au pouvoir central. En fait de "modernisation de l'armée", ce cours s'est développé largement à son détriment. Ses effectifs ont été réduits de quatre à trois millions. Ses représentants ont été évincés du bureau politique. Le budget militaire a été réduit.

Les deux vieux maréchaux du temps de la "longue marche", Nie Rougzhen et Xu Xiangqian, ainsi que sept anciens chefs de l'armée, auraient écrit le 20 mai à Deng Xiaoping : *«Nous exigeons que l'armée ne réprime, ni n'affronte le peuple... afin d'éviter que la situation ne s'aggrave, elle ne doit pas rester dans Pékin»*. Le surlendemain, les troupes bloquées aux abords de la capitale se retiraient dans leur camp. Le communiqué du commandant de la loi martiale datant du 21 mai affirme le soutien des militaires *«aux demandes de la population, lutte contre la spéculation, contre la corruption, démocratisation socialiste et respect de la légalité»*. Il qualifie même le mouvement étudiant de *«patriotique»*. La presse est remplie d'articles dans lesquels des officiers affirment qu'*«il ne saurait être question d'ouvrir le feu sur les étudiants»* ou *« de réprimer le peuple»*. D'autres articles exaltent les services rendus par la troupe à la population (d'après "Libération" du 30 mai)

LE COUP DE POKER SANGLANT

Dans la nuit du 2 au 3 juin : grande manœuvre des bureaucrates au pouvoir. Ils font traverser Pékin par des milliers de soldats qui sont à pieds et sans armes. Leur but ? Faire éclater des incidents entre les soldats et la population ; faire en sorte que parmi les soldats il y ait des "victimes". Dans la nuit du 3 au 4 juin, c'est le coup de poker sanglant. Les blindés et les soldats du 27e corps d'armée sont lancés sur Pékin et la place Tian Anmen. C'est le massacre. Les étudiants et la population résistent, sans arme, héroïquement.

Ce recours au massacre est une fuite en avant. La clique au pouvoir est isolée. Les loups se terrent dans leur tanière. Les masses immenses rejettent cette clique. La bureaucratie chinoise pourrie jusqu'à la moelle se décompose. Les appareils militaires de certains corps d'armée s'opposeraient à l'application de la loi martiale. Que se passe-t-il dans les profondeurs du pays, dans les usines, dans les universités ? A tout le moins une situation d'anarchie est prévisible. Encore bien même les Deng Xiaoping, Li Peng, Yan Shangkung et autres parviendraient-ils à se cramponner au pouvoir, quelle serait leur emprise sur une Chine ingouvernable où se conjugueraient crises économique, sociale et politique ?

LES IMPÉRIALISMES JOUENT... LA BUREAUCRATIE

Les serments et trémolos "démocratiques" des gouvernements impérialistes ne doivent pas tromper : la répression sanglante joue à leur avantage. Ils appellent communisme son contraire : les bureaucraties parasitaires, pourries, corrompues et contre-révolutionnaires. Ils estiment qu'ils tireront les marrons du feu. Au cas où la répression sanglante échouerait, ils espèrent que d'autres bureaucrates, "les libéraux", succèderaient à la clique actuellement au pouvoir, qui donneraient un nouvel élan aux "réformes économiques" pro-bourgeoises et bourgeoises, à la constitution d'une néo-bourgeoisie chinoise et qui ouvriraient totalement les portes de la Chine à la pénétration impérialiste.

Les gouvernements impérialistes savent que si la clique actuellement au pouvoir s'y maintient, elle devra faire des concessions nouvelles à la restauration capitaliste et à la pénétration impérialiste pour tenter de sortir de l'impasse et lutter contre les masses.

2EME PARTIE : LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES

CONSTAT D'IMPASSE

Le numéro du "Monde Diplomatique" de novembre 1988 a publié un dossier : "La Chine en crise". En voici des extraits. Dans son introduction, Jacques Decornoy écrit :

> *«Passer, voilà dix ans, de la "pensée de Mao Zédong" à la "pensée Guizot", de l'utopie égalitaire au culte de la réussite individuelle, la Chine traverse une crise certaine. En décembre 1988, M. Deng Xiaoping la lança sur la voie de la modernisation. Aujourd'hui, une pause des réformes est décidée. Rester au milieu du guet ne résout rien. Mais laisser s'aggraver les tensions, notamment nées de l'inflation, comporterait aussi de gros risques d'agitation.*
>
> *Les autorités contrôlent fort mal une évolution qui vise... à lever les contrôles, ceux des prix notamment, qui ont littéralement bondi en mai pour les produits de première nécessité. L'inflation a continué depuis : elle pourrait être de 30 % cette année. L'économie est en surchauffe (la production industrielle était en août 1988 de 18,5 % supérieur à celle d'août 1987), les conditions de vie de nombreux citadins se détériorent, mais, en même temps, la masse globale d'argent disponible est considérable. Un vent de panique a provoqué l'été dernier d'énormes retraits de dépôts bancaires et une frénésie d'achats frôlant la folie. Inquiets, les dirigeants se sont réunis en septembre et ont décidé de donner un coup de frein à la "libéralisation". La ligne dite conservatrice dirigée par M. Li Peng, le premier ministre, l'a emporté sur la ligne dite "réformiste" menée par M. Zhao Ziyang, secrétaire général.*
>
> *Les réformes, d'autant plus difficiles à maîtriser qu'elles concernent plus d'un milliard d'âmes et un pays aux puissantes forces centrifuges, locales et régionales, ont fait naître de graves distorsions sociales qui expliquent les tensions rurales et urbaines. La corruption est généralisée ; tous les coups étant bons pour réussir dans une course au profit tant vantée en haut lieu, des chefs d'entreprises, parfois des provinces, spéculent en utilisant le double système des prix, ou tel ou tel goulet d'étranglement de l'économie et les scènes de violence se sont multipliées cette année.*
>
> *La solution consiste-t-elle, comme il a été décidé, à "geler" d'abord les réformes pour ensuite les étaler dans le temps ? Le régime chinois, considéré comme le meilleur et assurément le plus imposant élève du Fonds monétaire international, est pris au piège. D'une part une forte minorité de la population ne rêve plus que de consommation "à l'occidentale" et tout a été mis en œuvre pour alimenter ce rêve et le faire devenir réalité. D'autre part, la loi du marché, outre qu'elle devient la loi de la jungle, se traduit par une "vérité des prix" qui interdit désormais aux familles ordinaires l'achat d'un billet d'entrée dans certains parcs de Pékin»*

A LA CAMPAGNE

C'est à la campagne que "les réformes" ont été le plus loin et le plus rapidement. A la suite des décisions de 1978 :

«L'histoire a déroulé le film à l'envers. en guère plus de temps qu'il n'a fallu pour collectiviser les terres (1955-56) la quasi totalité de la Chine des villages revenait de fait à l'agriculture privée (même si la terre restait propriété collective). On a assisté au dépérissement et même au démantèlement des communes populaires (lancées par Mao en 1958). La population paysanne - les trois quarts de l'ensemble chinois - se retrouvait au début des années 1980 en dehors du cadre de la socialisation, échappant de plus en plus au contrôle étroit du pouvoir...

... De 1978 à 1985 le revenu nominal de l'agriculture a triplé, et doublé à prix constant, alors que le niveau de vie des paysans n'était guère plus élevé en 1978 qu'en 1957».

Ce globalisme ne rend pas un compte exact de la réalité :

«Une différenciation sociale rapide à la suite de la décollectivisation est certes le changement le moins inattendu... A la place (de l'égalitarisme) on a vu apparaître des familles "à 10 000 yuans", des paysans millionnaires... Aujourd'hui la richesse provient de plus en plus de la concentration foncière, d'une accentuation de la polarisation sociale, de la reconstruction d'un solide groupe de paysans riches»

«Autour de 1986... il s'agit de moderniser l'agriculture... On pousse plus loin la privatisation et on favorise l'acquisition - par location ou même l'achat - de superficies de plus en plus vastes par une couche de paysans aisés. Cette politique implique d'abandonner la fiction de la propriété étatique qui ne trompait plus grand monde. De fait, avant même que le procès ne soit autorisé ou même stimulé, une concentration rampante des terres se faisait jour. La terre se louait et se vendait...

La situation a rapidement évolué : le fermier se sent sûr de ses droits. La concentration se fait ouvertement, dans un contexte juridiquement reconnu, mais encore imprécis dans ses modalités. L'ampleur en est mal connue, mais les conséquences sociales sont importantes. D'un côté, des propriétaires commencent à accumuler des terres et du capital ; ils s'adonnent à un consumérisme ostensible, mais se lancent aussi dans des investissements extra-agricoles ; de l'autre, des paysans se trouvent progressivement dépossédés de leurs terres. Ils nourrissent l'exode rural ou commencent à se louer auprès des nouveaux riches. Le statut d'ouvrier agricole, interdit à l'époque maoïste, refait surface. On assiste à une inquiétante réapparition du travail des enfants. Certaines familles veulent maximiser leurs revenus en utilisant toutes les disponibilités de forces de travail, y compris les jeunes retirés de l'école. Paysans riches peu nombreux, d'un côté ; paysan appauvris de l'autre, pas encore en très grand nombre semble-t-il ; et au milieu, une majorité attachée à son petit lot de terre.

INDUSTRIALISATION RURALE

Ce qui modifie encore plus fortement le monde rural et favorise une dynamisation sociale nouvelle, c'est l'industrialisation rapide qui se manifeste à la campagne, un phénomène lié à une grande mobilité des paysans»

«Le départ vers les villes est, pour le moment, partiellement contenu, car les grandes agglomérations, déjà surpeuplées, ne pourrait faire face à l'afflux de millions de ruraux. Cette population dite "flottante", formerait au total 12 % du total d'une agglomération comme Pékin, proportion qui pourrait atteindre 25 % dans les années 90».

La population des villes ne représente que 25 % de la population totale. Mais :

«un nombre de plus en plus élevé de paysans travaillent à l'extérieur du village, dans les entreprises mises sur pied soit par les autorités locales, soit par les associations des paysans, soit encore par les paysans privés. Se constitue ainsi une sorte de semi-prolétariat, retournant souvent au champ à l'époque des récoltes» (...)

(...) «Fin 1984, cent millions de ruraux travaillaient en dehors de la ferme... En 1986 la valeur de la production rurale non agricole dépassait pour la première fois celle des produits agricoles et atteignait 330 milliards de yuans.

La part du privé dans cette industrie rurale est devenue importante surtout depuis les décrets de 1984 qui incitent au développement de ce secteur et lui permettent de lever des fonds sans passer par les banques y compris en proposant des actions.»

(...) «Le secteur privé est à l'évidence en tête de l'industrialisation rurale, même si les chiffres indiquent en moyenne de petites entreprises ou ateliers» (...) «Il ne s'agit plus, comme à l'époque maoïste d'une industrie seulement tournée vers les besoins des paysans dans l'optique d'une économie largement autarcique. L'industrie rurale s'oriente vers les villes et, de plus en plus, vers l'exportation. Elle bénéficie d'avantages fiscaux et surtout, d'une main d'œuvre à bon marché, incluant souvent les membres de la famille ou proches. Une sorte de protocapitalisme ou de petit capitalisme sauvage s'instaure».

(...) Les paysans, comme les citadins, ont maintenant le droit de racheter ou de louer certaines entreprises publiques en difficulté ou en faillite. Les paysans riches ne retirent pas plus que 20 à 33 % de leurs revenus de la ferme contre deux-tiers pour les paysans pauvres».

La Chine était parvenue à l'auto-suffisance alimentaire, ce n'est plus le cas. Elle doit avoir recours à des achats massifs de céréales sur le marché mondial (Extraits et d'après l'article : "La montée des différenciations sociales à la campagne" de Roland Lew).

DANS L'INDUSTRIE

Quant aux réformes portant sur la production industrielle, elles ont été engagées surtout depuis 1984.

«RÉFORMES INDUSTRIELLES

engagées en 1984. Elles se sont traduites par une restructuration du pouvoir dans les entreprises, en accordant notamment davantage de poids au directeur qu'au secrétaire du parti. Mais dans la réalité, c'est souvent la même personne qui occupe ces deux fonctions, ce qui limite la portée de la réforme. Généralisation à partir de 1987 d'une réduction des taxes et profits versés à l'Etat et, surtout, du "système de responsabilité" par lequel le directeur doit remplir un "contrat". Le but est de lier les bénéfices de l'entreprise aux performances économiques. Le droit de propriété reste l'apanage de l'Etat, mais le droit de gestion est confié au directeur. Ce système touche, fin 87, 80 % des grandes et moyennes entreprises. Une partie fixée de la production est vendue au prix déterminé par l'Etat, le reste pouvait être écoulé au prix du marché. Mais la coexistence de ce double système de prix fait naître une spéculation généralisée. Les distorsions sont aussi fortes qu'irrationnelles et le marché se trouve toujours aujourd'hui dans l'incapacité d'assumer son rôle régulateur. Par ailleurs, les contractants sont trop dépendants d'échéances immédiates, ce qui explique le manque total d'investissements à long terme.

(...)

PLANIFICATION

Le plan ne porte plus que sur une soixantaine de produits et 20 % de la production, contre 120 produits et 40 % de la production en 1980.

SECTEUR PRIVÉ

Autorisé à partir de 1979. Assurerait déjà 10 % de la production industrielle.»

Selon le Ministre du Travail, les entreprises étatisées compteraient 15 millions de travailleurs en trop, avec les coopératives cela ferait 20 millions et selon certains experts 30 millions. Il s'agit de rentabiliser ces entreprises, de les déclarer éventuellement en faillite ou de les céder au privé lorsqu'elles sont en déficit, de pouvoir licencier le personnel, de casser les droits et garanties de celui-ci. Mais ici la bureaucratie se heurte à la résistance des ouvriers.

«Casser le "bol de riz en fer" (la garantie du travail à vie) et briser l'égalitarisme des revenus - distribués sans rapport avec la productivité du travail et de l'entreprise - tels étaient, dans les débuts, deux des grands objectifs proclamés. Les efforts en ce sens ont été très nombreux. La dernière et la plus systématique des tentatives a consisté à généraliser, dès le 1er octobre 1986, le système du contrat pour les nouveaux travailleurs entrant dans un emploi urbain. Les résultats de cette dernière réforme ne sont guère encourageants.

Les efforts pour remodeler la classe ouvrière ont largement échoué - échec peut-être provisoire mais lourd de conséquences. Il n'est pas sans relation avec les déboires de la réforme des prix : des prix arbitraires, artificiels et un monde du travail (ouvriers, employés) quasi étatique, ce sont là les caractéristiques des pays de l'Est», écrit Roland Lew dans son article : "La classe ouvrière et la résistance aux changements".

«De même la pression productiviste n'a pas donné des résultats notables. Sauf le phénomène inquiétant, d'accroître le nombre d'accidents du travail : quatre vingt mille morts en 1987, le chiffre le plus élevé depuis 1949»

(...) «Pour l'essentiel, le statut ouvrier a peu changé. La mobilité des travailleurs, un des buts de l'introduction du système de contrat, est peu efficace. (...) La vie quotidienne ouvrière, malgré la situation du logement - qui était, il est vrai, désastreuse - reste pénible», ajoute Roland Lew.

A l'évidence, l'inflation accélérée a des conséquences désastreuses sur le pouvoir d'achat des travailleurs.

L'ENSEIGNEMENT

Quant à l'enseignement il est dans une situation lamentable aussi bien du point de vue des enseignants, des locaux, que du matériel. En outre :

«La fréquentation scolaire est en baisse et le travail des enfants, pourtant interdit, a réapparu. Dans certains districts du Jiangxi, au sud-est du pays, ils constituent un tiers de la main d'œuvre locale y compris dans la construction. En dépit des amendes infligées aux entreprises qui violent la loi, le travail noir s'est étendu à des villes comme Tianjin où les jeunes ayant quitté l'école avant terme représentent 10 % de la population scolarisable».

CONCESSIONS À L'IMPÉRIALISME

La Chine a été évidemment largement ouverte aux marchandises et aux investissements étrangers.

«ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Décret est pris en août 1980 autorisant la création de quatre ZES dans le Guangdong. Des mesures préférentielles sont accordées aux investisseurs étrangers, qui peuvent dès lors investir en Chine, notamment par le biais de joint-ventures. En 1984, décision d'ouvrir 14 autres villes côtières aux investissements étrangers. L'investissement étranger se montait, en 1987, à 2,3 milliards de dollars US par an.

COMMERCE EXTÉRIEUR

En 1982, Pékin supprime la double dépendance vis à vis du Ministère du commerce extérieur et de la Com-

mission d'Import-export pour regrouper tous les pouvoirs au sein d'un seul ministère. Ce ministère autorise certaines entreprises et filiales locales des sociétés de commerce extérieur à commercer de manière indépendante avec l'extérieur. On prévoit que son montant (40 milliards de dollars) doit quadrupler d'ici dix ans».

Les distorsions et inégalités économiques s'accentuent considérablement : notamment entre les zones côtières et les régions de l'intérieur. Une couche importante de capitalistes, petits et plus ou moins grands, prolifère. Elle est aujourd'hui la couche sociale montante.

"LA DÉMOCRATIE"

L'ensemble des relations économiques, sociales et politiques existantes en Chine sont explosives. A l'intérieur de la bureaucratie la pression sociale de la bourgeoisie, de la petite bourgeoisie, des forces pro-bourgeoises de la ville et de la campagne trouve des relais de bas en haut, du sommet à la base. D'autant plus qu'elle se conjugue à la fantastique pression qu'exerce l'impérialisme sur la bureaucratie chinoise. Pour l'impérialisme et les forces bourgeoises et pro-bourgeoises, ce qu'ils ont acquis ne leur suffit plus. Il leur faut abattre tout obstacle au nouveau développement capitaliste, à la nouvelle pénétration impérialiste, à la libre circulation des marchandises et des capitaux, au libre fonctionnement du marché, aux investissements privés, à la liberté de licenciement, à la libre exploitation de la force de travail, à la libre privatisation des entreprises publiques. Ils veulent que les conditions politiques en soient réalisées. Au moment actuel, les forces sociales bourgeoises et pro-bourgeoises n'ont pas la force de s'emparer directement du pouvoir politique. Elles exercent un maximum de pression sur la bureaucratie pour que l'aile de celle-ci, avec laquelle elles sont le plus liées, gouverne à leur avantage. Elles veulent une "réforme libérale" allant dans ce sens. Elles sont "réformistes" parce que, par peur des masses, elles ne veulent pas abattre encore le pouvoir bureaucratique.

Des pas ont été faits dans le sens voulu par les forces bourgeoises et pro-bourgeoises.

«RÉVISION DES STATUTS DU PARTI (1987)

Le 13e congrès du PC, en octobre, aborde de front les réformes politiques avec une révision des statuts du parti : séparation des attributions du parti et du gouvernement, soumission du parti aux lois et à la constitution, réforme du système des cadres et institution d'une fonction publique d'Etat. Mais la volonté politique fait défaut pour la mise en place effective de ces décisions.

RÉFORME DANS L'ADMINISTRATION (AOUT 1988)

L'agence Chine nouvelle annonce le «coup d'envoi des réformes politiques» avec la dissolution progressive des organes de direction du parti sur l'administration du pays. Apparemment, plusieurs ministères auraient supprimé les «groupes dirigeants» du PC qui doublonnaient avec l'administration proprement dite.»

Mais elles estiment que ces réformes sont beaucoup trop limitées.

«LIMITES (AUJOURD'HUI)

Aucun dirigeant au-dessus du niveau de la sous-préfecture n'est choisi par des élections directes. La décentralisation politique fait que Pékin ne garde de juridiction directe que sur un tiers seulement des cadres qu'il gérait autrefois. Parmi les points noirs, le système juridique commence à peine à se mettre en place, de même que le droit administratif.»

Voilà ce que couvre leur revendication de "la démocratie".

Pour la classe ouvrière et les masses exploitées, le mot "démocratie" signifie tout autre chose : assez de ce cours économique qui met en cause nos acquis, nos garanties d'emploi et toutes sortes de prestations sociales ; redressement et garantie de notre pouvoir d'achat ; droits et libertés concrètes : d'organisations syndicales et politiques, de presse, de manifestations, de réunions, etc... ; dehors la bureaucratie parasitaire, prévaricatrice et pourrie, liée aux profiteurs et aux spéculateurs ; pour un véritable pouvoir politique prolétarien. Rien ne servirait de le nier, tout n'est cependant pas clair, la confusion existe. C'est ce qui explique que les grandes masses aient adopté le mot d'ordre caoutchouc de "démocratie".

3EME PARTIE : BREF RAPPEL DE L'HISTOIRE DE LA CHINE

LES DEUX PREMIERES RÉVOLUTIONS CHINOISES

Depuis la pénétration de l'impérialisme dans le pays le plus peuplé du monde, la Chine ne cesse d'aller de gigantesques secousses en gigantesques bouleversements.

A la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle, les grandes puissances impérialistes ont démantelé et se sont partagées la Chine. Elles ont fait d'elle un pays semi-colonial. En 1911, sous la direction de Sun Yat Sen, qui constitue le Kuomintang et le dirige, la première révolution chinoise met fin à la monarchie mandchou. Mais Sun Yat Sen ne parvient pas à unifier la Chine. Au nord prédomine "les seigneurs de la guerre". Il ne parvient pas plus à reconquérir l'indépendance nationale de la Chine qui reste soumise à l'impérialisme. A notre époque aucune bourgeoisie, surtout lorsqu'elle est une bourgeoisie compradore ne peut accomplir les tâches démocratiques et réaliser l'indépendance nationale. Seul le prolétariat le peut. En 1919 il y a deux gouvernements : l'un à Pékin, l'autre à Canton que dirige Sun Yat Sen. Le nombre de prolétaires a décuplé : 3 millions sur une population de 400 millions d'habitants. Mais les structures sociales ne sont pas modifiées. Démocrate et nationaliste bourgeois, Sun Yat Sen noue cependant des liens avec le pouvoir des soviets. Le 4 mai

1919 l'agitation étudiante s'étend en Chine. Elle annonce la 2e révolution chinoise.

En 1923 Sun Yat Sen envoie Tchang Kaï Chek étudier à l'école militaire de Moscou. A sa mort, en 1925, Tchang Kaï Chek succède à Sun Yat Sen à la tête du Kuomintang. Un puissant mouvement ouvrier et paysan éclate en 1925. Il culmine en 1926 avec la grève générale des ouvriers de Canton et les soulèvements paysans. Or, Staline subordonne le Parti Communiste chinois au Kuomintang. Selon lui, en Chine, la révolution démocratique et nationale ("la démocratie") est à l'ordre du jour, et non la révolution prolétarienne[1]. Après s'être emparé du pouvoir à Canton, Tchang Kaï Chek qui est au service de la bourgeoisie chinoise, organise l'expédition vers le nord. Les ouvriers de Shanghaï se soulèvent à l'approche de l'armée de Tchang. Il reste aux portes de la ville tant que le soulèvement n'est pas écrasé. Il y rentre en mars 1927. En avril il rompt avec le PCC, désarme les ouvriers, fusille les communistes, dissout le PCC. Sur ordre de Staline, le 11 décembre, le PCC appelle les travailleurs de Canton à l'insurrection. Il proclame artificiellement "la Commune de Canton". Tchang Kaï Chek noie dans le sang ce mouvement de type gauchiste. Le 8 juin 1928, Tchang occupe Pékin. Mais c'est à Nankin que siège son gouvernement. Plus que jamais règnent "les seigneurs de la guerre", les vieilles classes dominantes continuent à opprimer et à exploiter. C'est le règne de la réaction et de la corruption.

Tchang Dou Siou, ex-secrétaire du PCC, critique la politique de Staline après l'avoir appliquée. Il se rallie à l'opposition de gauche de Trotsky. Les débris des forces armées du PCC se sont réfugiées dans le Kiang-Si et le Fou-Kien. Délogées par l'armée de Tchang, par une "longue marche" elles rejoignent au nord-ouest le Chen-Si (octobre 1934-octobre 1935). Elles y constituent, sous la direction de Mao Zédong, une république indépendante et où elles résistent avec succès aux attaques des armées de Tchang Kaï Chek.

[1]D'un point de vue tactique, il était compréhensible que le jeune PCC entre en 1924 dans le Kuomintang... pour se construire, se renforcer. Encore fallait-il qu'il en sorte et combatte de façon indépendante sur le programme du prolétariat dès que la révolution s'est développée. Staline l'y a enterré et l'a subordonné à Tchang Kaï Chek.

DE LA GUERRE CONTRE LE JAPON ,A LA PRISE DU POUVOIR PAR LE PCC, A LA CORÉE

En 1937, le Japon déclenche son attaque générale contre la Chine et l'envahit. Le PCC combat au côté de l'armée de Tchang Kaï Chek, le Japon et se renforce militairement considérablement. Son influence s'accroît de même dans ce combat où l'efficacité de ses troupes tranche sur l'incapacité des officiers et des armées de Tchang Kaï Chek, pourtant armés, conseillés, ravitaillés par les USA. A la fin de la guerre, l'aviation US transporte les troupes de Tchang au nord pour leur permettre d'occuper le terrain avant que celles du PCC ne le puissent. Les accords entre les "grands", Staline, Roosevelt, Churchill, prévoient en effet que la Chine soit désormais une zone d'influence exclusivement américaine

Sous la pression du Kremlin, le PCC engage des discussions avec Tchang Kaï Chek en vue de la constitution d'un seul gouvernement. Mais les conditions de Tchang équivalent à la reddition du PCC et de son armée. Le PCC n'accepte pas. Tchang Kaï Chek organise une expédition militaire qui, malgré l'armement dont elle dispose, tourne au désastre pour ses troupes. En réalité l'armée, la société, l'Etat chinois sont pourris, décomposés. Ils s'effondrent tandis qu'un puissant mouvement paysan pour la terre et contre les seigneurs de la guerre se lève et déferle. C'est en chevauchant ce mouvement que l'armée du PCC s'empare de la Chine du nord, prend Pékin le 29 janvier 1949, Nankin en avril, Shanghaï le 24 mai, Canton le 15 octobre. Le PCC proclame à Pékin le 21 septembre 1949 "la République Populaire Chinoise". Au début 1950 il contrôle toute la Chine. Tchang Kaï Chek se réfugie à Formose qu'il contrôle avec l'aide des USA. Il est très important de noter à ce point qu'au contraire de ce qui s'est passé pendant la révolution russe, en 1949 et au cours des années suivantes, les travailleurs, les masses en Chine n'ont pas constitué de conseils de soviets. Le PCC appuyé sur son armée a dès le début exercé un pouvoir absolu et arbitraire. Le prolétariat chinois n'a pas de tradition soviétique et cela pèse nécessairement aujourd'hui.

A son origine, le nouveau pouvoir ne s'est pas fixé d'exproprier le capital, mais le "développement du capitalisme progressif". Il a même tenté d'empêcher que dans le sud il y ait une réforme agraire. Les "bourgeois progressistes" participèrent au gouvernement. Rapidement ce fut l'impasse. Il était indispensable que la hache soit portée dans la propriété privée des moyens de production, que la réforme agraire soit réalisée pour pouvoir établir un plan de production. Ce fut d'autant plus rapidement nécessaire que la bureaucratie du Kremlin organisa en 1950 la provocation de l'invasion du sud de la Corée par les troupes du nord, ce qui permit l'intervention de l'impérialisme américain. En septembre 1950 les troupes américaines ont atteint le Yalu, fleuve frontière entre la Chine et la Corée. La bureaucratie chinoise a dû intervenir militairement. Elle a mobilisé toutes les ressources productives et humaines de la Chine. Elle a dû exproprier le capital, organiser de façon planifiée la production, faire appel à la combativité des masses contre l'impérialisme. Les troupes américaines ont été repoussées du nord de la Corée, mais au prix de millions de morts et d'une énorme perte de substance de la Chine déjà économiquement arriérée et exsangue. La guerre a duré jusqu'en 1953 ce qui devait peser lourd sur les développements ultérieurs.

UNE POLITIQUE EN ZIGZAGS

La direction du PCC enterra alors la "théorie" de la "révolution par étapes". Au début de 1953, elle complète la réforme agraire et développe la planification généralisée de l'économie. Dès lors l'orientation proclamée fut la construction du socialisme dans la seule Chine. La direction du PCC condamna violemment le mouvement révolutionnaire de juin 1953 en Allemagne de l'est, la révolution hongroise des conseils de 1956. Mais l'ampleur des contradictions auxquelles elle était d'ores et déjà confrontée était telle qu'elle "souleva le couvercle". Ce fut le court épisode des "cent fleurs" en 1957. Devant la montée des critiques la mettant en cause, la bureaucratie a "refermé le couvercle" et réprimé.

La bureaucratie chinoise était coincée entre la pression du

Kremlin qui considérait que la Chine devait se subordonner à ses intérêts diplomatiques et la pression de l'impérialisme. Pour leur échapper, le "grand timonier" inventa la politique du "grand bond en avant". Il s'agissait de "rattraper et dépasser" en quelques années le retard économique de la Chine. Après quelques réalisations initiales en 1960-61, la Chine était menacée de famine. C'était la régression dans tous les domaines. Isolée sur le plan international, soumise à la pression du Kremlin qui avait toujours fait payer très cher son aide, la bureaucratie était menacée, ainsi que l'ensemble du système social.

L'arrêt de toute aide du Kremlin, le retrait de milliers de conseillers et de techniciens ont aggravé les difficultés et contradictions. D'autant que la bureaucratie du Kremlin est intervenue à l'intérieur du PCC où des failles se sont ouvertes dans l'appareil. Ce fut la rupture officielle entre le Kremlin et Pékin. Contre la politique de capitulation devant le Kremlin, pour surmonter la crise disloquante de l'appareil qui déchirait la bureaucratie chinoise, Mao Zédong a engagé "la révolution culturelle", c'est-à-dire une mobilisation contrôlée des masses. La première attaque annonçant la "révolution culturelle" a été lancée dès décembre 1962. La bataille engagée dans les Universités s'est étendue aux entreprises.

Le 5 août 1966 un "dazibao" émanant de Mao est placardé : "Feu sur le quartier général". Mais la classe ouvrière déborde les limites fixées à "la révolution culturelle". Elle pose en fait le problème de la liquidation de la bureaucratie, les mêmes problèmes que le mouvement révolutionnaire d'Allemagne de l'est en 1953, la révolution hongroise des conseils et le mouvement révolutionnaire en Pologne en 1956 ont posés, ceux de la révolution politique. A partir d'octobre 1966 apparaissent dans toute la Chine des organisations ouvrières de tout type, les ouvriers mettent en avant leurs revendications. Symboliquement les travailleurs proclament "La Commune de Shanghaï". Ce n'était qu'une formule. Il n'y a jamais eu de véritable "Commune de Shanghaï".

LA VICTOIRE DE DENG XIAOPING

Mao et ses partisans sont alors dans une situation des plus difficiles. Il leur faut absolument casser la mobilisation des masses, reconstruire l'appareil, mettre fin à la "révolution culturelle". La répression est brutale : les maoïstes indociles sont éliminés, les organisations indépendantes sont détruites. Lin Biao qui se prépare à être le successeur de Mao dirige la répression. En 1969, le IXe congrès du PCC consacre la fin de la "révolution culturelle" et la normalisation. En fait, l'aile de la bureaucratie chinoise qui est prête à un accommodement à tout prix avec l'impérialisme, à l'ouverture de la Chine à la pénétration et à un nouveau développement capitaliste a vaincu. Deng Xiaoping, épuré en 1966, réapparaît. Le "triomphe" de Lin Biao ne va pas durer. Le 13 septembre 1971, il se tue dans un accident d'avion alors qu'il "s'enfuyait après une tentative de coup d'Etat contre Mao Zédong". Les années suivantes sont marquées par la "réconciliation" entre l'impérialisme américain et la bureaucratie chinoise. Elle se retourne contre le Vietnam dont le gouvernement est lié au Kremlin et qui est en guerre contre l'impérialisme américain.

La date du 5 avril 1976 marque un nouveau et puissant mouvement du peuple de Pékin : une grande manifestation se déroule sur la place Tian Anmen. Les masses affrontent la police et l'armée. Il s'agit d'une puissante émeute anti-bureaucratique.Chou Enlaï est décédé le 8 janvier La lutte pour le pouvoir fait rage. A nouveau Deng Xiaoping est éliminé. Il est accusé de suivre la "voie capitaliste". La "bande des quatre" (dont la femme de Mao Zédong) contrôle le pouvoir. Pas pour longtemps : Mao meurt le 9 septembre. Le 9 octobre Hua Guofeng est présenté comme le président du PCC. "La bande des quatre" - Jiang Qing, veuve de Mao Zédong, Wang Hongwen, vice-président du PCC, Zang Chungiao, Mao Wenyuan - est arrêtée. Ultérieurement tous seront condamnés au cours d'un procès public. A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Chou Enlaï en 1977, de grandes manifestations sont organisées qui demandent le retour au pouvoir de Deng Xiaoping. Le plénum du CC du 5 juillet le réhabilitera. La suite c'est le cours suivi depuis 1978.

CONCLUSION

SOUTIEN INCONDITIONNEL AUX MASSES COMBATTANTES

Le pays le plus peuplé du monde ne peut trouver de stabilité tant qu'une véritable révolution prolétarienne n'aura pas triomphé, tant que le pouvoir n'appartiendra pas au prolétariat, tant que subsisteront et l'impérialisme et les bureaucraties parasitaires, celle de Chine, comme celle du Kremlin. En 1949 le régime pourri de Tchang Kaï Chek a été renversé. Mais le pouvoir a échu au PCC, parti bureaucratique, issu de l'appareil stalinien international, qui allait devenir l'ossature d'une gigantesque bureaucratie parasitaire et contre-révolutionnaire. En dépit de ses objectifs initiaux, elle a été contrainte d'exproprier le capital, de procéder à la réforme agraire pour faire face aux pressions réciproques du Kremlin et de l'impérialisme. Cela répondait aux aspirations des immenses masses exploitées et opprimées de Chine. Elle n'a pas pour autant changé de nature. Depuis le dilemme - en avant vers le socialisme ou en arrière vers le capitalisme - s'est fait toujours plus pressant. Depuis la fin de la "révolution culturelle" la bureaucratie chinoise, non sans zigzags, s'est axée délibérément sur l'orientation "en arrière vers le capitalisme". Elle vient de se "réconcilier" avec la bureaucratie du Kremlin. Voilà 17 ans qu'elle collabore ouvertement avec l'impérialisme et soutient dans le monde des régimes de réactions noires : Pinochet par exemple.

Seul le prolétariat chinois est porteur de la solution pour la Chine : le socialisme. Il lui faut renverser la bureaucratie, instaurer son pouvoir sur la base de la démocratie prolétarienne, d'un authentique pouvoir soviétique, refouler et écraser les forces bourgeoises et pro-bourgeoises montantes à partir de

la politique que suit la bureaucratie chinoise. Le prolétariat chinois c'est aujourd'hui 130 millions d'ouvriers. Ils peuvent s'appuyer sur l'immense masse de la paysannerie pauvre. C'est une puissance objective formidable. L'histoire de ces 40 dernières années prouve la capacité de mobilisation et de combat de ce prolétariat. Dissiper la confusion politique que couvre le slogan de "la démocratie", indéterminée, est vital pour son combat.

Au premier temps d'un puissant mouvement de masse contre la bureaucratie, d'un pouvoir autoritaire, la confusion politique est à peu près inévitable : chacun met ce qu'il entend dans le mot "démocratie". Les militants révolutionnaires qui combattent pour la construction de partis ouvriers révolutionnaires et la reconstruction de la IVe Internationale, soutiennent inconditionnellement les mouvements des masses contre la bureaucratie y compris si ceux-ci se déroulent sous le slogan équivoque de la "démocratie" indéterminée. Mais leur tâche est de mettre en avant et de défendre le programme politique et économique du prolétariat.

COMBATTRE POUR LE POUVOIR AU PROLÉTARIAT

La classe ouvrière, la population laborieuse, la jeunesse combattent inconditionnellement pour la défaite de Deng Xiaoping, Li Peng et autres Yan Shangkung, mais elles veulent la défaite de la bureaucratie dans sa totalité et qu'elle soit balayée. La classe ouvrière se plaçant à la direction des masses populaires doit définir ses revendications. Elle a besoin d'un programme, d'une stratégie, d'une politique.

Défense inconditionnelle des revendications ouvrières. Libertés politiques concrètes : d'organisations syndicales et politiques, droit de grève et de manifestations, droit de presse, d'utiliser les médias, etc...

On ne peut exclure qu'en Chine se pose la question d'élections libres et, sur cette base, d'une Assemblée Nationale souveraine. Mais, pour que le prolétariat, la population laborieuse, la jeunesse puissent mener leur combat, d'autres mots d'ordre sont indispensables :

organisation de comités (soviets) dans les entreprises, les localités ; leur fédération à tous les niveaux jusqu'au plan national. De même les mots d'ordre pour la liquidation des forces et organes répressifs, du corps des officiers lié à la bureaucratie et pour l'organisation des masses elles-mêmes en milices armées, sont indispensables.

La solution des problèmes économiques ne passe pas par la liquidation de la propriété étatique des moyens de production. Elle passe par le contrôle ouvrier sur la production et l'élaboration dans ces conditions d'un plan de production axé sur la satisfaction des immenses besoins des masses populaires.

L'AXE DU COMBAT DE LA CLASSE OUVRIERE NE PEUT ETRE QUE : LE POUVOIR AU PROLETARIAT.

La solution des problèmes économiques qui étreignent la Chine exige que soit mis fin à la pénétration impérialiste, aux "concessions" nouveau style, à l'endettement.

Le combat du prolétariat et des masses exploitées de Chine est inséparable des combats des prolétariats d'URSS, de l'Europe de l'est, du Vietnam, de Corée, de Cuba, etc... Il est non moins inséparable de la lutte contre les brigandages de la bureaucratie chinoise aux dépens du peuple tibétain, du Vietnam, du Cambodge et de toutes les minorités nationales de Chine, du respect de leurs droits nationaux jusqu'à celui de séparation. Le combat du prolétariat chinois est enfin inséparable de la lutte des masses des pays semi-coloniaux contre l'impérialisme, de celle des prolétariats des pays semi-coloniaux et impérialistes pour en finir avec le régime capitaliste.

En Chine, la révolution politique, expression particulière de la révolution prolétarienne mondiale, se prépare. Comme à tous les prolétariats, il faut au prolétariat chinois : **un programme, un parti, une internationale.**

Le 08/06/89

DU TRAITÉ DE ROME À L'ACTE UNIQUE EUROPÉEN

Le 25 mars 1957, les gouvernements belge, hollandais, luxembourgeois, italien, français et d'Allemagne fédérale signaient le traité de Rome. Ce traité instituait la Communauté économique européenne, la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom). Il prévoyait la création de la Banque européenne d'investissement. Ses premières dispositions entraient en application le 1er janvier 1958.

Le 17 février 1986, au Luxembourg, et le 28 février 1986 à la Haye, l'Acte Unique Européen et l'Acte final étaient signés par 12 chefs d'État ; la décision est ainsi prise d'achever la réalisation d'un marché européen le 31 décembre 1992 au plus tard, l'Acte unique stipulant les mesures arrêtées ou à prendre avant cette date pour que ce marché unique soit effectif.

Comprendre ce qu'est exactement cette "Europe" et ce vers quoi elle va, implique de revenir sur les conditions dans lesquelles fut signé le traité de Rome et sur ce qui s'est développé depuis la signature de ce traité en 1957, il y a 32 ans.

L'EUROPE AU LENDEMAIN DE LA 2e GUERRE MONDIALE

Quelques années avant le traité de Rome, le 18 avril 1951, entre les gouvernements des mêmes États, avait été signé le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, qui entrait en application le 25 juillet 1951.

Le préambule du traité instituant la CECA déclarait :

> *"Conscients que l'Europe ne se constituera que par des réalisations concrètes créant une solidarité de fait..., soucieux de concourir par l'expansion de leurs productions fondamentales au relèvement du niveau de vie et au progrès des œuvres de paix...*
>
> *Résolus à substituer aux rivalités séculaires une fusion de leurs intérêts essentiels, à fonder par l'instauration d'une communauté économique les premières assises d'une communauté plus large et plus profonde entre les pays longtemps opposés par des divisions sanglantes et à jeter les bases d'institutions capables d'orienter un destin désormais partagé..."* (cité d'après P.-H. Teitgen, Origines et objectifs des Communautés européennes, Etudes et perspectives européennes).

Noble ambition. Malheureusement, la belle entreprise visant à constituer "une communauté plus large et plus profonde entre les pays longtemps opposés par des divisions sanglantes" avait des origines et s'inscrivait dans une politique beaucoup moins nobles.

Elle se fondait sur et renforçait la division de l'Europe et de l'Allemagne en deux. Par rapport aux masses, elle consacrait la politique contre-révolutionnaire que l'impérialisme et la bureaucratie du Kremlin avaient codifiée à Yalta et à Potsdam pour endiguer et tenter de faire refluer la vague révolutionnaire qui déferlait en Europe à la fin de la guerre et dans l'immédiat après-guerre.

En même temps, elle s'inscrivait dans la politique de préparation à la guerre contre l'URSS, la Chine, les pays de l'Europe de l'Est d'où le capital avait été exproprié. Par de multiples crédits, par le plan Marshall, l'impérialisme US avait dû remettre sur pieds les capitalismes européens, d'abord contre la menace de la révolution prolétarienne, ensuite, et logiquement d'ailleurs, en vue d'augmenter la pression sur l'URSS et les pays où le capital venait d'être exproprié, enfin, depuis l'alliance Atlantique, le réarmement et la guerre de Corée dans le cadre de la guerre froide et de la préparation à la guerre.

L'impérialisme US imposait aux capitalismes d'Europe occidentale, et essentiellement aux capitalismes français et allemand, une certaine coopération économique dont la CECA était une expression.

La CECA devait d'ailleurs être suivie de tentatives de "coopération" militaire et politique significatives. Le 27 mai 1952, les six signaient un accord instituant la Communauté européenne de défense. Il s'agissait d'intégrer à partir du réarmement allemand les armées des six pays sous un commandement unique européen coopérant avec les USA dans le cadre de l'OTAN.

Mais cela exigeait en outre une organisation politique européenne plus ou moins unifiée. Le 9 mars 1953, une assemblée "ad hoc" issue de l'Assemblée parlementaire de la CECA remettait aux six ministres des Affaires étrangères des Etats membres de la CECA un rapport en vue de la constitution de la "Communauté politique européenne", corollaire de la CED.

Cependant, les intérêts communs des bourgeoisies européennes, la pression de l'impérialisme US ne suffisaient pas à surmonter les antagonismes des puissances capitalistes européennes jusqu'au point où elles consentent à la constitution d'une armée et d'un système politique intégré, c'est-à-dire à la formation de l'embryon d'un Etat fédéral commun des six. Déjà, la Grande-Bretagne avait refusé de participer à la CECA. L'Assemblée nationale française rejetait le 30 mars 1954 le traité qui devait instituer la CED et, du même coup, la "Communauté politique européenne" tombait à l'eau.

Rapidement négociés, les accords de Londres et de Paris autorisaient le réarmement de l'Allemagne fédérale et sa participation à l'OTAN. Ultérieurement, des négociations étaient engagées qui aboutissaient au traité de Rome instituant la CEE et l'Euratom. Il faut rappeler que l'impérialisme anglais refusait en un premier temps de participer à la CEE, il impulsait la constitution d'une autre "zone de libre échange européenne". Elle résultait de la convention signée le 4 janvier 1960 à Londres entre la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Autriche, la Suisse, le Portugal et l'Angleterre.

COMMENT, POURQUOI LA CEE ?

La constitution de la CEE, tout en étant dans la lignée de la CECA, s'est inscrite dans une situation politique marquée par l'importantes différences, par rapport aux années 1950-1951. Sans qu'il cesse d'impulser la course aux armements, l'impérialisme US avait dû renoncer à une troisième guerre mondiale à court terme. La raison fondamentale en était l'instabilité des rapports entre les classes dans le monde que la préparation à la guerre n'avait fait qu'accentuer.

En 1952, c'était le commencement de la révolution bolivienne. En 1953, l'impérialisme US devant consentir à un compromis rétablissant le statu quo en Corée. En août 1953, c'était la grève générale spontanée en France. L'année suivante, c'était la défaite historique de Dien Bien Phu et, le 1er novembre, le commencement de la guerre révolutionnaire en Algérie. Conjointement, la crise de la bureaucratie du Kremlin et des bureaucraties satellites, à la suite de la mort de Staline en mars 1953, prenait une extrême ampleur qui ouvrait la voie à l'émergence de la révolution politique en Allemagne de l'Est, en Pologne, en Hongrie. Les impérialismes anglais et français avaient été brutalement rappelés à l'ordre par l'impérialisme US et ils avaient dû abandonner leur expédition en Egypte.

L'heure était à la «détente», c'est-à-dire que la coopération contre-révolutionnaire avec le Kremlin contre le prolétariat et les masses tant à l'Ouest qu'à l'Est passait au premier plan sur le fond de la menace et de la pression impérialistes contre l'URSS et les pays où le capital venait d'être exproprié.

En même temps, les relations entre l'impérialisme américain et les impérialismes européens se modifiaient. Sous l'impulsion de l'impérialisme US, l'économie capitaliste s'était reconstruite, un nouveau marché mondial, une nouvelle division internationale du travail avaient été établis. Les ressorts de cette reconstruction ont été : les crédits officiels américains (rien qu'à l'Europe, 27,4 milliards de dollars de l'époque entre 1944 et 1957) ; après 1949, les fantastiques dépenses d'armement (entre 1954 - c'est-à-dire la fin de la guerre de Corée - et 1969, on calcule que les USA ont dépensé 450 milliards de dollars à des fins militaires).

Les ressorts du développement étaient toujours l'économie d'armement permanente, les dépenses gigantesques des Etats, le parasitisme, l'inflation du crédit. Pourtant, la poursuite de l'essor économique, la production en masse exigeaient que les limites étroites des marchés nationaux soient surmontées, toutes les puissances capitalistes européennes éprouvaient cette nécessité. A cette exigence à correspondu la constitution de la CEE qui a institué ainsi une zone de libre échange de plus de 200 millions de consommateurs.

L'impérialisme US avait également besoin de cette zone de libre échange qui devait être également une zone de libre circulation des capitaux. En effet, les investissements de capitaux américains en Europe étaient déjà passés de 1 732 millions de dollars en 1950, à 6 681 millions en 1960 (*Survey Current Business*, cité par I. Albertini et A. Silam : *Comprendre l'économie mondiale*). Il fallait au capital américain un marché à la mesure de ses investissements, une zone suffisamment large pour qu'il procède à de nouveaux investissements.

LES OBJECTIFS DU TRAITÉ DE ROME

Quels étaient les objectifs du traité de Rome ? Pierre-Henri Teitgen, ancien ministre RMP, "européen" de choc, les définit ainsi :

«1.- Etablissement entre les pays membres d'une union douanière dont le but est d'abord de permettre la libre circulation des produits dans toute l'étendue de l'espace communautaire.
2.- La libre circulation des facteurs de production.
a - libre établissement des salaires et des entreprises et libres prestations des services, au bénéfice des ressortissants des pays membres, dans tous les autres Etats membres,
b - libre circulation dans tous les pays membres des capitaux en provenance d'autres pays membres.
3.- Des règles communes de concurrence.
4.- L'harmonisation des législations nationales qui ont une incidence sur l'établissement ou le fonctionnement de Marché commun.
5.- La coordination des politiques économiques et monétaires des Etats membres.
6.- Des politique communes.»

En définitive, c'est à l'intégration dans une union économique générale que tend le traité de la CEE.

L'objectif affirmé était en définitive la constitution d'un capitalisme européen intégré à partir de l'Europe des six, et allant de pair, un Etat fédéral des six, éventuellement étendu, ainsi que l'intégration économique, à d'autres pays. La CEE devait intégrer la CECA, l'Euratom, elle devait établir des frontières douanières communes avec les pays non membres de la CEE.

Une «commission» était constituée dont les membres étaient désignés en commun par les gouvernements en nombre pondéré, mais ils ne pouvaient être révoqués pendant le temps de leur mandat ; un Conseil des ministres, composé des ministres des six gouvernements dont la fonction correspond aux objectifs de la CEE, se réunirait périodiquement ; un «parlement», désigné par les Parlements des pays concernés, était également constitué ; une Haute cour de justice chargée de l'application du droit «européen» était mise sur pied. En réalité, le pouvoir de décision appartenait toujours au Conseil des ministres, donc aux gouvernements des six pays.

1957 - 1989

A quoi, 32 ans après la signature du traité de Rome, la C.E.E. a-t-elle abouti ?

La CEE s'est élargie. Après deux échecs successifs au cours des années 1960, par l'accord du 22 janvier 1972, l'Angleterre, l'Irlande, le Danemark sont entrés, à partir du 1er janvier 1973, dans la CEE. En 1979, la Grèce a signé un traité d'adhésion qui a pris effet au 1er janvier 1981.
Finalement, ont adhéré l'Espagne et le Portugal. Si bien que l'Europe des six est devenue successivement l'Europe des neuf, puis des dix, enfin des douze.

Pour ce qui concerne l'Europe des six, la suppression des barrières douanières entre ces pays qui devait être totale au bout de 12 ans a été réalisée plus vite. Elle a pris effet le 1er juillet 1968. Pour ce qui concerne les neuf, elle s'est appliquée totalement à partir de 1977. Un système douanier commun par rapport aux pays non membres de la communauté a été mis en place. De même un système d'impôt commun, la Taxe à la valeur ajoutée, a été généralisé.

La CEE a permis que se multiplient considérablement les échanges entre pays membres : de 1958 à 1972, ils se sont multipliés par dix entre les six. La part dans le commerce mondial des six est passée entre 1955 et 1973 de 20,5 % à 30,8 %.

Entre 1958 et 1973, la croissance du PIB s'élevait à 4,6 % en volume, en moyenne annuellement pour les six pays de la CEE. La grande réalisation de la CEE a été le Marché commun agricole. Il a permis une croissance considérable de la production agricole à des prix soutenus. Un budget communautaire a été mis sur pieds, dont, pour 1978 par exemple, 73,87 % des dépenses ont été consacrées eu financement du marché agricole. En 1981, le PIB des neuf aurait atteint 2 696,06 milliards de dollars pour 260 millions d'habitants, alors que celui des USA se serait élevé à 2 582,46 milliards de dollars pour 227,32

millions d'habitants. En 1987, le P.N.B. des douze est évalué à 4258 milliards de dollars, soit 34 % de l'OCDE (USA = 4429 milliards de dollars et 2352 pour le Japon). Sa population atteignait 322 millions d'habitants, soit 40 % de l'OCDE.
Mais en outre, dans les années 1960, la crise du système monétaire international institué par Bretton Woods en 1944, fondé sur le dollar, a posé le problème d'un autre système monétaire. Après différentes tentatives, depuis le 13 mars 1979, un système monétaire européen auquel ne participe pas l'Angleterre, bien qu'elle ait signé l'accord, a été institué. Périodiquement, a été posé le problème de la constitution d'une «Europe politique». Décidée le 12 juillet 1977 à Bruxelles, la transformation du Parlement européen en une Assemblée élue au suffrage universel a donné lieu, le 7 juin 1979, aux premières élections «européennes».

En juin 1984 avec l'arrivée de J. Delors à la présidence de la Commission européenne, commence une période de laborieuses tractations dans le but de faire disparaître les nombreuses barrières et entraves qui font que l'Europe des 10 n'est pas encore un réel marché unique. Une date buttoir est fixée : 1992 et un programme présenté en janvier 1985 au parlement européen. Le scepticisme domine alors ; en juin 1985, au sommet de Milan, les Dix s'écharpent sur les questions institutionnelles. Les difficultés de financement de la Communauté sont source de tensions croissantes.

Pourtant l'Acte unique est finalement signé. En février 1988, le "paquet Delors" sur la modification du financement de la Communauté est adopté, évitant la faillite de la C.E.E. Delors lui-même est reconduit pour 4 ans dans sa fonction, tandis qu'en juin 1988 est décidée la libre circulation des capitaux à l'échéance de 1990.

Aussitôt la presse et les hommes politiques jubilent et s'extasient devant "l'Europe". On parle déjà d'Europe fédérale, d'Europe supranationale... D'autres sont plus réalistes. Ainsi, en mai 1987, le Comité économique et social européen publie un "Avis sur" «réussir l'acte unique : une nouvelle frontière pour l'Europe». Cet "avis" commence par un froid bilan :

> *«1970 : le marché sans frontière devait être achevé, selon les dispositions du traité de Rome. Il n'en a rien été.*
>
> *1986 : l'acte unique est signé, qui promet l'institution de ce marché sans frontière... pour 1992. Il constitue le plus petit dénominateur commun qui pouvait être recherché. Dis-sept années se sont écoulées, qui n'ont certes pas été perdues entièrement, mais l'objectif annoncé, il y a maintenant trente ans, n'a pas été atteint dans les délais initialement fixés».*

C'est ce que le Comité économique et social de l'Europe intitule "L'expérience du passé"...

UN MARCHÉ SANS FRONTIÈRES INTÉRIEURES

Si l'Acte unique est effectivement mis en œuvre - ce qui n'est pas encore fait - il aura en particulier les conséquences suivantes :

- libre circulation des marchandises dans l'ensemble de la C.E.E., celles produites dans la C.E.E. comme celles importées ;
- suppression de toutes les entraves de "normes" : au lieu de continuer à élaborer des normes communes pour chaque produit - ce qui est une tâche sans fin - il est convenu que toute norme acceptée dans un pays est acceptée dans les onze autres ;
- libre circulation des travailleurs, les "normes" que constituent les diplômes et qualifications professionnelles étant, comme pour les marchandises, également "dé-nationalisées" et valables dans toute la C.E.E. ;
- suppression de toutes les entraves de type réglementaires ou administratives.

Cela signifie : élargissement de la concurrence, liquidation accélérée des "canards boiteux", renforcement du poids des grandes entreprises et des monopoles. Par exemple, les entreprises françaises de transport routier bénéficient d'un marché largement protégé : interdiction de cabotage (transport d'un point à l'autre du territoire français) aux entreprises étrangères notamment. Aussi le transport routier en France est-il, pour une grande part, aux mains d'une foule de petits patrons. Ils sont déjà fortement menacés par les transporteurs espagnols (chauffeurs encore plus surexploités) et par les transporteurs hollandais (grandes entreprises gérées scientifiquement, chauffeurs souvent bilingues, ...). La suppression des entraves administratives impliquera la liquidation de ces petites entreprises et le renforcement des grandes compagnies.

Pour les salariés français, l'insuffisance de qualification sera le prétexte pour leur imposer les conditions de travail et de salaire en vigueur dans le sud de l'Europe. Pour le capital, ce sera un desserrement de l'étau que représente le cadre national des États, un moyen pour mettre en concurrence les travailleurs entre eux sur une plus large échelle et pour abaisser le prix de la force de travail. Mais l'aboutissement de ce processus impose que certains obstacles soient levés.

Ainsi, il ne peut y avoir de véritable marché unique des marchandises sans libre circulation des capitaux. De même la part décisive que représentent les marchés d'État (armement, travaux publics, tels que routes, ports, chemins de fer, bâtiments publics) est un autre obstacle. C'est la raison pour laquelle a été décidée la libre circulation des capitaux.

Le 13 juin 1988, les ministres des Finances des Douze adoptaient une directive imposant la libération complète des mouvements des capitaux :

> *«Le 1er juillet 1990, les dernières entraves freinant la circulation des mouvements de capitaux entre huit pays de la Communauté (la France, la RFA, le Royaume-Uni, la Belgique, le Pays-Bas, le Luxembourg, l'Italie, le Danemark) devront être supprimées. Les quatre autres pays membres, à savoir l'Espagne, l'Irlande, le Portugal et la Grèce, bénéficieront d'une dérogation jusqu'à la fin 1992 avec la possibilité pour les deux derniers d'entre eux d'un prolongement de trois ans».*

Et l'article 5 de cette directive prévoit l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne dans la Communauté.

Or, la libre circulation des capitaux se heurte, dans la pratique, à un obstacle de taille : la diversité des fiscalités entre les États de la C.E.E.. C'est au même obstacle - l'existence des États bourgeois - que se heurte la volonté affichée de mettre fin aux marchés protégés.

Et, en dernier ressort, les États bourgeois européens restent en place. Ils se renforcent pour défendre chacun leur propre bourgeoisie.

LES ÉTATS BOURGEOIS , SEULEMENT

L'Acte unique européen et l'Acte final, signés en février 1986, séparent soigneusement ce qui relève de "l'Union européenne" de ce qui relève de la souveraineté des États. Il n'est question ni d'Europe fédérale ni d'Europe supranationale. L'objectif, c'est «l'union économique et monétaire». Les autres domaines restent privilèges des États : ainsi, en matière de politique étrangère, ne s'agira-t-il que de "coopération européenne entre les États signataires».

Le Titre III de l'Acte unique codifie cette coopération entre les États en réaffirmant chaque fois les prérogatives des H.P.C. (Hautes Parties Contractantes, c'est-à-dire les chefs d'États signataires de l'Acte unique : *«Sa Majesté le roi des Belges, le Président d'Irlande, son Altesse Royale le Grand-Duc de Luxembourg, etc, etc...»*, liste cocasse mais révélatrice du rôle des "États") :

> *«Les H.P.C. s'engagent à s'informer mutuellement... Les H.P.C. s'abstiennent, dans la mesure du possible (sic), de faire obstacle à la formation d'un consensus et à l'action conjointe qui pourrait en résulter...».*

Le choix des uns et des autres de participer à des alliances politiques et militaires diverses est réaffirmé :

> *«Les dispositions du présent titre ne font pas obstacle à l'existence d'une coopération plus étroite dans le domaine de la sécurité entre certaines H.P.C. dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale et de l'Alliance atlantique».*

Quant à l'économie d'armement, elle demeure chasse gardée des États :

> *«Les H.P.C. sont résolues à préserver les conditions technologiques et industrielles nécessaires à leur sécurité. Elles œuvrent à cet effet tant sur le plan national que, là où ce sera indiqué, dans le cadre des institutions et organes compétents».*

Les prérogatives des États sont également précisées dans l'Acte final. Ainsi, au sujet des articles 13 à 19 :

> *«Aucune de ces dispositions n'affecte le choix des États membres de contrôle de l'immigration de pays tiers ainsi qu'en matière de lutte contre le terrorisme, la criminalité, le trafic de drogue et le trafic des œuvres d'art et des antiquité».*

Il n'y aura qu'une simple coopération. De même est-il :

> *«confirmé que l'action de la Communauté dans le domaine de l'environnement ne doit pas interférer avec la politique nationale d'exploitation des ressources énergétiques».*

UNE UNION ÉCONOMIQUE... LIMITÉE

Le projet de l'union économique est lui-même, dès la signature de l'Acte unique, singulièrement ébréché : sont en effet adjointes des déclarations de gouvernements qui sont autant de menaces à cette union ; déclaration du gouvernement grec selon laquelle la politique européenne ne soit pas porter : *«préjudice aux secteurs sensibles des économies des États membres»* ; déclaration du gouvernement de l'Irlande rappelant que *«le secteur des assurances en Irlande est un secteur particulièrement sensible»* et annonçant déjà qu'il pourrait se trouver *«ultérieurement dans une situation où (il) estimerait nécessaire de prévoir des dispositions spéciales pour la situation de ce secteur en Irlande»* ; de même le Danemark à propos de *«l'environnement du travail»* ; de même le Portugal pour les *«secteurs sensibles et vitaux de l'économie portugaise»* quand ces secteurs seraient menacés par des décisions européennes adoptées à la majorité qualifiée.

De toute façon, l'article 8C notamment prévoit des dérogations quand les États les estiment nécessaires.

Enfin et surtout, les modalités de décision retenues ne risquent guère d'empiéter sur les prérogatives d'État, même dans les domaines économiques et monétaires.

Le pouvoir principal au niveau de cette "union européenne" reste en effet aux mains du Conseil Européen qui réunit les chefs d'État ou de gouvernement des États membres. Le "Parlement" n'a guère plus de pouvoirs qu'auparavant ; tout au plus l'Acte unique remplace-t-il, pour établir les relations entre le Conseil et le "Parlement", le mot "consultation" par le mot "coopération" (article 6).

Mais le Parlement ne peut que *"proposer des amendements"* ou *"rejeter la position commune du conseil"*, et ce *"à la majorité absolue de ses membres"* (nouvel article 149) ; dans ce cas là, après ré-examen par la Commission, le Conseil doit user de l'unanimité. C'est en fait une combinaison de pouvoirs (Conseil, Commission et Parlement) qui assure tout à la fois la défense des intérêts et prérogatives des États en interdisant en même temps qu'une coalition d'États impose sa volonté aux autres.

On est donc bien loin des "États Unis d'Europe". Même J. Delors doit le reconnaître. A la question posée : *"est-ce qu'on pourra comparer les États-Unis d'Europe aux États-Unis d'Amérique ?"* (ce qui suppose que l'Acte unique soit effectivement appliqué au 1er janvier 1993), il répond :

> *«Non, ce sera difficile. Les États-Unis d'Amérique sont nés de peuples de pionniers venus de l'Europe, mais qui ont très vite parlé la même langue.*
> *Tandis que nous sommes douze vieilles nations qui avons nos institutions, nos personnalités, je ne le*

répéterai jamais assez, et par conséquent, notre union aura une forme tout à fait originale» ("Le Progrès" le 13/10/88).

La *«forme tout à fait originale»* n'est en fait que l'aveu par Delors lui-même de l'impossibilité de réaliser l'Europe fédérale.

UN CAPITAL EUROPÉEN INEXISTANT

32 ans après la signature des accords de Rome, il n'y a pas eu constitution d'un capital intégré à l'échelle de l'Europe mais renforcement de la base nationale des entreprises capitalistes qui produisent pour le Marché Commun ainsi que pour le marché mondial. Il n'y a pas d'industrie européenne ni de système bancaire européen.

Certes, surtout depuis un an, la presse se plaît à mettre en évidence la réalisation de fusions d'entreprises, de réalisations industrielles à l'échelle de l'Europe. Sont ainsi cités : les avions d'Airbus Entreprises, les fusées Ariane, la norme unifiée D2 Mac Paquet pour la télévision Haute Définition, la constitution d'un groupe "européen" pour le plomb et le zinc (Métaleurop), la prise de contrôle par le groupe Suez, en juillet-septembre 1988, de la Société Générale de Belgique, holding contrôlant un tiers de l'économie belge. Et "Le Monde" d'énumérer :

> *«... il ne se passe pas un jour sans que l'on assiste à des rapprochements, à des achats ou fusions dans l'assurance (Sun Life et l'UAP), dans l'ingénierie (SOFRESID et John Brown), dans l'agro-alimentaire (Irish Distillers et Grand Metropolitan), dans l'édition (Groupe de la Cité et Grisewood and Denisey ou Pearson et Elsevier), pour ne prendre que quelques exemples d'une semaine ordinaire de septembre, bref, dans tous les secteurs d'activité.»* ("Le Monde" du 8/10/88).

Mais tous ces exemples ne sont vraiment pas probants.

• Airbus ? il s'agit d'un consortium créé de toutes pièces par les États eux-mêmes, l'État français contrôlant totalement la part française de la fabrication.

• Il en est de même pour la production d'Ariane.
• D2 Mac Paquet ? il s'agit d'une décision des administrations au service de leurs productions nationales respectives.

• Métaleurop ? il s'agit en fait d'une filiale commune à deux groupes, celui allemand contrôlant 45 % à lui seul ; rien de bien extraordinaire.

• La Société Générale de Belgique ? c'est non pas la constitution d'une société européenne mais la prise de contrôle par un groupe national d'un groupe d'un autre pays, opération rendue possible par la crise de l'État belge à ce moment-là et l'état d'arriération de l'ancien impérialisme belge. L'ensemble ainsi constitué conserve sa base nationale (la France) ce qui provoque de nombreuses réactions d'hostilité de la part de la bourgeoisie flamande et l'exigence d'une intervention de l'État belge en défense des capitalistes belges.

En fait, il n'y a là que des opérations particulières qui participent d'un processus général de constitution et de renforcement des monopoles à l'échelle de la planète tout entière. "Le Monde" sus-cité indique lui-même que tout se passe :

> *«Comme si l'échéance de 1993 n'était qu'un acte de la mondialisation de l'économie, comme si ce fossé qui se creuse entre agents économiques et politiques, cette séparation des capitalismes et des États devaient être une donnée importante de cette fin de siècle.*
> *On en veut pour exemple les entreprises suédoises et suisses, qui n'ont que faire de la neutralité de leurs gouvernants et qui ont clairement "voté" pour l'Europe, alors même que les dirigeants de la Confédération continuent de refuser l'adhésion».*

Ainsi, la Suède a investi 50 M de francs en Europe (12,5 pour la seule année 1987), plus qu'aux USA mêmes.

> *«Les Suisses ne sont pas en reste. Le* Wall Street Journal, *très attentif, dans son édition européenne, à la construction du Grand Marché, le résumait fort bien en titrant : "Les Suisses arrivent et ils sont armés jusqu'aux dents. Avec du cash". L'opération la plus spectaculaire a concerné le chocolat avec le rachat par Nestlé d'un de ses grands rivaux dans la CEE, le Britannique Rowntree, pour quelque 26 milliards de francs (un rapprochement qui pose d'ailleurs quelques problèmes en terme de concurrence sur certains marchés européens)»*

Encore faut-il préciser que ces monopoles qui "votent" pour l'Europe conserve leurs bases nationales : qui la Suède, qui la Suisse, à partir desquelles ils constituent des filiales. Non seulement il ne se constitue pas de monopoles européens sur la base d'une intégration de groupes et monopoles nationaux, mais l'existence d'États au sein de la CEE rend très difficile toute réelle division du travail au sein de l'Europe par création d'une "situation de monopole européen" pour le compte de monopoles nationaux ; par exemple, un monopole français s'assurant le marché européen du TGV, un monopole allemand celui du poids lourds, etc...

En effet, chaque État bourgeois, face à une concurrence accrue au sein d'un marché unifié, intervient pour protéger "ses" industries, "ses" parts du marché mondial ; ces interventions interdisent toute vraie spécialisation au sein de l'Europe, chaque État voulant couvrir la production du plus grand nombre possible de produits. Par exemple, il y a capacité excédentaire, en Europe, de camions et de voitures : RVI était condamné, Renault menacé... L'État français a aussitôt effacé 12 milliards de francs de dettes. Cette intervention des États, en général, bloque toute "fusion" ou prise de contrôle d'un monopole par un autre ; mais la concurrence conduit néanmoins à chercher des alliés : aussi trouve-t-on ceux-ci en dehors de la CEE. Ainsi il n'y a pas, contrairement à ce qui était imaginé il y a quelques années, de fusions de type Renault-Fiat-VW. Par contre, Fiat a pris le contrôle d'un constructeur de même nationalité : c'est le renforcement de groupes strictement nationaux. En outre, des alliés sont cherchés en dehors de l'Europe : Renault avec Volvo (Suède) ou RVI avec Mack (USA). Or, ces alliances extra-européennes sont antagonistes avec la constitution d'un capital européen intégré.
D'autres exemples ? L'État espagnol obtient de Thomson, en échange d'importantes commandes, que soit ressuscitéee une industrie ferroviaire espagnole arriérée et moribonde. Tandis que l'État allemand bloque toute pénétration du TGV de Thomson en attendant que le TGV soit prêt. Le gouvernement

italien vient d'offrir un très gros marché de centraux téléphoniques à un groupe américain pour bloquer la pénétration du producteur français ; le gouvernement anglais a encouragé l'installation de producteurs d'automobiles japonais pour suppléer au retard mortel pris par les producteurs anglais : il exige maintenant que les voitures japonaises montées en Angleterre soient librement commercialisables dans toute l'Europe. Ainsi donc, non seulement il n'y a pas constitution d'un capitalisme européen intégré, mais il n'y a même pas constitution de "multinationales" à l'échelle de l'Europe, c'est-à-dire de firmes nationales à activités multinationales possédant ou contrôlant des filiales telles dans tous les États de la CEE qu'elles seraient en situation de monopole.

Les multinationales de la CEE ont une base nationale (Péchiney en France, VW en RFA, BP en Angleterre) et ont des filiales tout autour de la planète.

Un dernier exemple, celui des chocolatiers : il ne s'est pas constitué de groupe "européen" alors que la plupart des producteurs en Europe cherchaient à se vendre ou à fusionner. Par contre, la multinationale suisse Nestlé a proposé 26 milliards de francs pour acheter l'un des deux groupes anglais et s'est offert plusieurs producteurs français et italiens tandis que le groupe suisse Suchard achetait d'autres producteurs français, italiens et allemands.

LES ÉTATS CONTRE L'EUROPE FISCALE

Un véritable marché unique pour les marchandises et les capitaux impose aux différents États d'adopter la même législation fiscale. L'uniformisation des taux de la TVA est, de ce point de vue, une nécessité. Mais elle est aussi extrêmement difficile. Ainsi l'Angleterre devrait renoncer à la TVA au taux zéro sur les objets de première nécessité alors même que l'inflation y est revenue en force. Ainsi la France devrait abandonner ses taux élevés alors que la TVA constitue une ressource majeure pour l'État français. C'est ce qui a amené Rocard en septembre 1988 à s'opposer brutalement aux objectifs de la Commission de Bruxelles sur l'harmonisation des taux de TVA prévue par les accords sur le marché unique de 1993 :

> *«C'est un risque lourd de la part de la Communauté de nous avoir entraîné sur la voie qui consiste à tarir la seule source fiscale de l'avenir : presque la moitié de nos ressources».*

Et Rocard de refuser toute *«paupérisation de l'État»*. Et "Le Monde" de titrer : *«Un coup... à l'Europe fiscale»* tout en reconnaissant par ailleurs qu'on *«ne pourra pas faire comme s'il n'y avait plus de budgets nationaux»*. Or, les faiblesses de l'impérialisme français conduisent à un renforcement de l'intervention économique de l'État qui a et aura de plus en plus de besoins financiers.

L'ANGLETERRE, CHEVAL DE TROIE

Pour des raisons qui tiennent à la fois à ses liens particuliers avec les USA et au rôle historique qui fut celui de l'impérialisme anglais, l'Angleterre constitue une menace permanente pour la CEE et jour le rôle d'un cheval de Troie US en Europe.

L'offensive de l'automne 1988 de Thatcher contre l'Europe fut spectaculaire : *«un gouvernement européen centralisé serait un cauchemar»* s'exclame-t-elle en lui opposant une Europe *«des patries et des libertés»*. Elle rejette toute idée de réglementation sociale, tout projet de banque centrale.

Du coup, le pessimisme gagnait le très pro-européen "Le Monde". Et contre J. Delors qui escompte que *«dans dix ans, 80 % des décisions économiques importantes seront prises non plus dans les capitales des États nationaux mais à Bruxelles par les institutions communautaires»*, Fabra commente :

> *«Ce n'est pas parce que l'Acte unique prévoit un prudent élargissement du vote à la majorité qu'il a bouleversé l'équilibre des pouvoirs au sein de l'Europe. Du reste, pour les deux domaines jugés les plus importants pour l'harmonisation, à savoir la fiscalité et le droit d'établissement, la règle de l'unanimité y a été réaffirmée. A la demande du Danemark, elle a même été pour certains cas renforcée».*

Et de conclure :

> *«Chacun sait qu'il est hors de question de faire disparaître d'ici à 1993 les principaux attributs, notamment fiscaux de la souveraineté nationale. Si les Etats nationaux subsistent, les territoires nationaux continueront aussi à exister.*
> *Comment imaginer de tels territoires sans un minimum de frontières ?»* (le 23/9/88).

Quant à J. Delors, il devait déclarer peu après que *«la date du 1er janvier 1993 ne doit pas être considérée comme sacrée»*, ce qui était reconnaître qu'au 1er janvier 1993 l'Acte unique serait sans doute bien loin d'être mis complètement en œuvre.

Et ce alors même qu'il ne prend pas en considération toutes les possibilités ouvertes par la situation actuelle : crise économique et financière, guerre économique USA-CEE, etc...

Directeur de la Publication : Stéphane JUST
Commission Paritaire n° 67187
n° I.S.S.N. : 0763790 X
Imprimerie Spéciale

SOMMAIRE
C.P.S. n° 28 - 22 juin 1989

ÉDITORIAL ..... p. 1
Assemblée européenne... assemblée bidon. p. 1
L'Europe des capitalismes et des Etats bourgeois nationaux ..... p. 1
Pour les Etats Unis Socialistes d'Europe... p. 2
Signification pour la France des résultats électoraux ..... p. 2
La grève des roulants SNCF banlieue..... p. 3
Congrès de la CGT : concassage des luttes ouvrière ..... p. 3
L'appareil CGT continue sur la même ligne p. 4
Du côté de l'appareil FO ..... p. 5
Questions et réponses significatives..... p. 5
Assemblée Nationale : session de printemps ..... p. 5
Contradictions ..... p. 6
Toujours les mêmes problèmes..... p. 6

ENSEIGNEMENT : A LA RENTRÉE, UNE NOUVELLE ÉTAPE ..... p. 7
Le refus des enseignants..... p. 7
Les dirigeants ont signé..... p. 8
La loi d'orientation..... p. 9
Il s'agit du démantèlement de l'enseignement public..... p. 10
Et maintenant ?..... p. 10
La question du gouvernement..... p. 11

NOUVELLE CALÉDONIE ..... p. 12
Le FLNKS et l'UC paient et vont payer la note des accords Matignon..... p. 12
Résultats globaux..... p. 12
Province Sud..... p. 12
Province Nord et Iles Loyauté..... p. 12
Résultats en sièges..... p. 13
Prisonniers des accords Matignon..... p. 13
Le FLNKS déchiré..... p. 13

Bulletin d'abonnement..... p. 13

LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S ..... p. 14
CPS R.V.I. n° 12 du 30 mai 1989..... p. 14
PTT Aix en Provence..... p. 15

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, RÉVOLUTION BOURGEOISE, LA PLUS RADICALE ET LA PLUS ACHEVÉE..... p. 16
Quelques dates avant la révolution française..... p. 16
Une nouvelle organisation de la société..... p. 16

VIVE LE PROLÉTARIAT, LA POPULATION LABORIEUSE, LES ÉTUDIANTS DE CHINE.CONTRE LA BUREAUCRATIE CHINOISE RUISSELANTE DU SANG DES MASSES POPULAIRES. VIVE LE SOCIALISME..... p. 20
1ère partie : Le véritable visage de la bureaucratie..... p. 20
Dans la tradition des bureaucraties parasitaires et contre-révolutionnaires..... p. 20
Le contingent et le nécessaire..... p. 20
Des manifestations monstres..... p. 20
La loi martiale inappliquée..... p. 21
La bureaucratie divisée et en décomposition p. 21
Le coup de poker sanglant..... p. 22
Les impérialismes jouent... la bureaucratie. p. 22

2ème partie : Les réformes économiques... p. 22
Constat d'impasse..... p. 22
A la campagne..... p. 23
Dans l'industrie..... p. 24
L'enseignement..... p. 24
Concessions à l'impérialisme..... p. 24
La "démocratie"..... p. 25

3ème partie : Bref rappel de l'histoire de la Chine..... p. 25
Les deux premières révolutions chinoises.. p. 25
De la guerre contre le Japon, à la prise du pouvoir par le PCC, à la Corée..... p. 26
Une politique en zigzags..... p. 26
La victoire de Deng Xiaoping..... p. 27

Conclusion..... p. 27
Soutien inconditionnel aux masses combattantes..... p. 27
Combattre pour le pouvoir au prolétariat.... p. 28

DU TRAITÉ DE ROME A L'ACTE UNIQUE EUROPÉEN..... p. 28
L'Europe au lendemain de la 2e guerre mondiale..... p. 29
Comment, pourquoi la CEE ?..... p. 29
Les objectifs du traité de Rome..... p. 30
1957 - 1989..... p. 30
Un marché sans frontières intérieures..... p. 31
Les Etats bourgeois, seulement..... p. 32
Une union économique... limitée..... p. 32
Un capital européen inexistant..... p. 33
Les Etats contre l'Europe fiscale..... p. 34
L'Angleterre, cheval de Troie..... p. 34